

TULLINS



PVD TULLINS ESPACE PUBLIC

CENTRE ANCIEN

Restitution Septembre 2022

SEPTEMBRE 2022

Version de travail

OBJECTIFS & MÉTHODE

1. ANALYSE DES ESPACES PUBLICS ET CARTOGRAPHIE

1. Réseau de places
2. Aménagements des espaces publics
3. Paysage et espaces verts
4. Patrimoine et équipements
5. Stationnement et circulation
6. Synthèse des enjeux par place
7. Synthèse des enjeux sur les espaces publics

2. ANALYSE DES PLACES

1. Place docteur Valois
2. Déclinaison des autres places – *A préciser en Cotech*

3. BENCHMARK SUR LES ESPACES PUBLICS

1. Aménagement au sol pour spatialiser les usages
2. Confort d'usage pour les déplacements modes actifs
3. Amélioration du confort d'usage
4. Intégrer un Mobilier a usages multiples
5. Végétalisation en centre ancien
6. Signalétique différenciée et jalonnement
7. Valoriser les murs aveugles et réhabiliter les façades

OBJECTIFS ET MÉTHODE

- > Dans la perspective du **programme Petite Ville de Demain**, la ville de Tullins a décidé d'engager une démarche de projet. Elle a souhaité participer au programme partenarial de l'Agence afin de disposer d'une aide pour répondre aux enjeux suivants :
 - définir son **projet de requalification de centre-bourg** de façon réaliste et en cohérence avec ses spécificités ;
 - en assurer la **cohérence avec les principales politiques urbaines intercommunales** du Pays Voironnais notamment du PLH et du SCOT de la Région Grenobloise ;
 - saisir les **opportunités de transition urbaine et environnementale** ;
 - animer une **construction collective et partagée** du projet.
- > Parallèlement à l'étude de l'Agence,
 - Une **étude sur les usages de l'espace public dans la ville** menée par LAD Les Ateliers Déconcertants
 - une **étude d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain** sera menée sur la commune à partir de juin. L'Agence s'appuiera sur les conclusions de cette étude.
- Les objectifs de la mission sont d'accompagner la commune de Tullins pendant l'élaboration de la convention cadre Petites Villes de Demain dans le cadre d'un **travail d'animation interne et partenarial** qui aboutira en fin d'année à la réalisation d'un **plan guide et d'un plan d'actions**.
- La mission sera **concentrée sur le centre-ville de Tullins** tout en veillant à la **cohérence des orientations et propositions à l'échelle de la ville**, notamment pour bien articuler le centre-ville, la gare et le quartier de Fures.

OBJECTIFS & MÉTHODE



Pour accompagner la revalorisation du centre-ville une action sur les espaces publics est nécessaire. Le parc automobile occupe une place importante dans le centre-ville de Tullins qui nuit à la qualité de vie, à la qualité des espaces publics et contraint les déplacements piétons, cyclables.

Divers enjeux ont été identifiés : ouvrir les vues vers le grand paysage, faire pénétrer l'eau et la végétation dans les espaces publics, valoriser le patrimoine, requalifier les commerces, lutter contre le changement climatique et s'y adapter, améliorer le bien être en ville, augmenter l'attractivité, améliorer les déplacements piétons.

Au-delà de projets déjà identifiés (Place Valois et rue de la Contamine), il manque une vision globale des espaces publics à réaménager, en termes de secteurs, d'usages et de contenus de programme, pour articuler le centre-ville, La Fure et améliorer les points durs de circulation. Pour cela plusieurs actions sont prévues.

1. **Elaboration d'une armature générale des espaces publics à réaménager et leurs grandes orientations de programme (20 jours),**

- Un travail d'identification des espaces publics dont le potentiel de réaménagement est intéressant au regard des usages, des contraintes, des enjeux notamment de mobilité, d'habitat, de commerce, de signalétique, de mobilier urbain, ... et de leurs enjeux.
- A l'issue de l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH-RU, une mise à jour des secteurs stratégiques d'intervention sera réalisée pour intégrer les résultats. Note : l'EPFL pourrait être partenaire de cette approche
- Un travail de priorisation/hierarchisation des espaces publics à réaménager sur la base de critères validés. Il conviendra de prendre notamment en compte les enjeux ressortant du diagnostic sur l'habitat et le foncier. Le travail sera plus approfondi sur le centre ancien.

2. **Benchmark afin d'illustrer les enjeux à traiter dans le centre ancien de Tullins.**

OBJECTIFS & MÉTHODE

1. ANALYSE DES ESPACES PUBLICS ET CARTOGRAPHIE

1. Réseau de places
2. Aménagements des espaces publics
3. Paysage et espaces verts
4. Patrimoine et équipements
5. Stationnement et circulation
6. Synthèse des enjeux par place
7. Synthèse des enjeux sur les espaces publics

2. ANALYSE DES PLACES

1. Place docteur Valois
2. Déclinaison des autres places – *A préciser en Cotech*

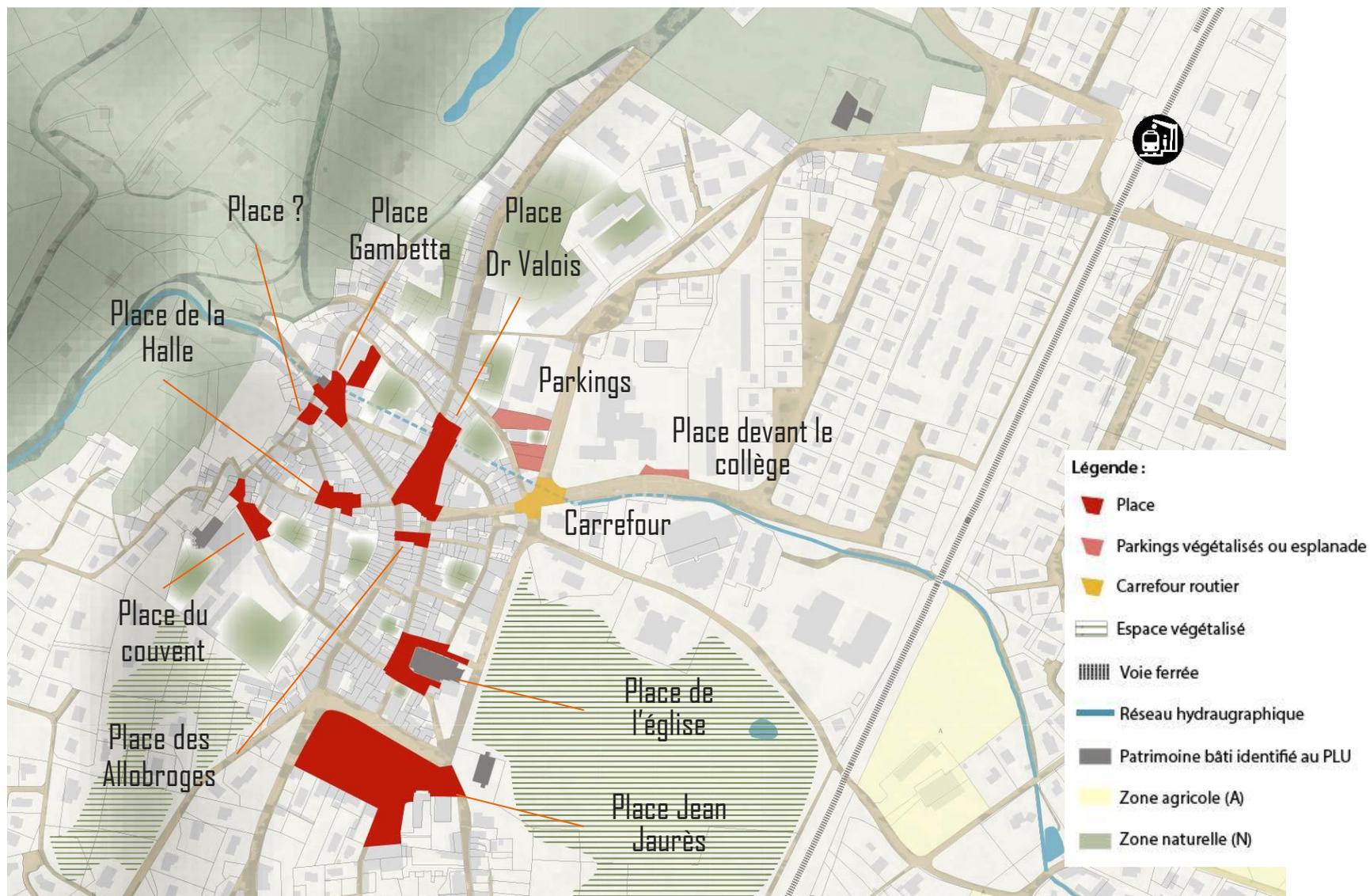
3. BENCHMARK SUR LES ESPACES PUBLICS

1. Aménagement au sol pour spatialiser les usages
2. Confort d'usage pour les déplacements modes actifs
3. Amélioration du confort d'usage
4. Intégrer un Mobilier a usages multiples
5. Végétalisation en centre ancien
6. Signalétique différenciée et jalonnement
7. Valoriser les murs aveugles et réhabiliter les façades

1. ANALYSE DES ESPACES PUBLICS ET CARTOGRAPHIE

- 1. Réseau de places**
2. Aménagements des espaces publics
3. Paysage et espaces verts
4. Patrimoine et équipements
5. Stationnement et circulation
6. Synthèse des enjeux par place
7. Synthèse des enjeux sur les espaces publics

1.1 UN RÉSEAU DE PLACES



1.1 UN RÉSEAU DE PLACES

Un maillage important de places

- 6 places ou espaces ouverts présents dans le tissu ancien
- 2 espaces en limites de voirie et qui constituent aussi des espaces publics potentiels
- 1 grand espace de stationnement aux abords du centre ancien
- 1 espace potentiel de place en entrée de centre ancien, mais actuellement carrefour

Des usages et des fonctions similaires

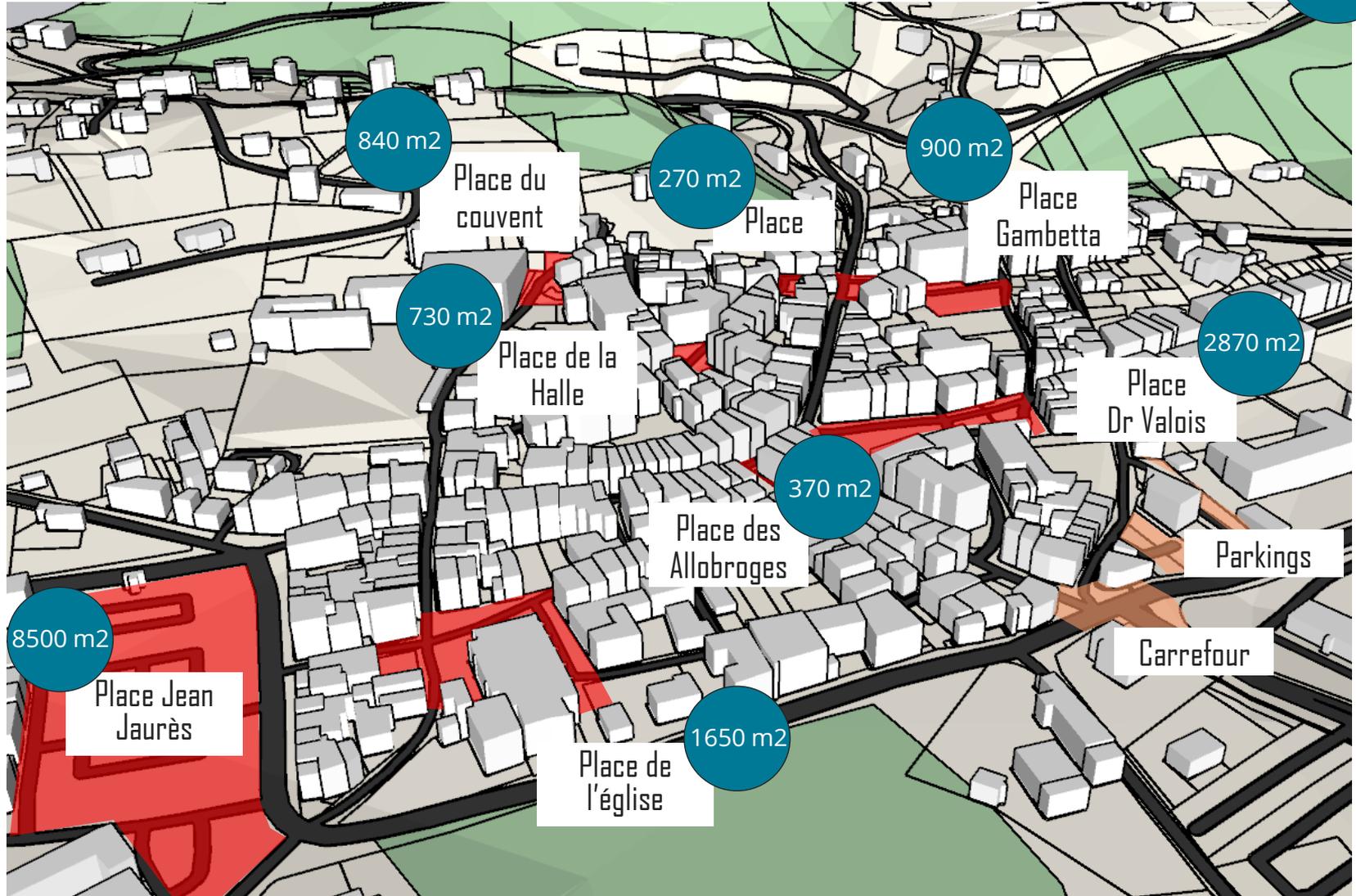
- La plupart des espaces sont occupés par la voiture
- Peu de place pour le piéton ou les modes actifs

Une variation dans les formes

- Des places dont les formes sont induites par le tissu ancien
- Des perceptions variées
- Des typologies différentes dues aussi au relief

1.1 UN RÉSEAU DE PLACES

TOTAL
16 130 m²



1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PLACE JEAN JAURÈS

8500 m²



- Une place de grande superficie à proximité du centre ancien
- Un espace de stationnement végétalisé, et qui permet des vues sur le Vercors,
- Un site accueillant des équipements et du patrimoine à proximité : banque, caserne des pompiers, boulodrome, château,
- Une entrée vers le centre ancien et une présence de commerces,
- Un espace proposant du mobilier urbain et de la signalétique hétérogène, Une place sur laquelle s'arrête les bus.



1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PLACE DE L'ÉGLISE

1650 m²



- Une place aménagée autour de l'église, une place identitaire,
- Un espace de commerce qui ouvre sur la rue piétonne,
- Un espace urbain et des vues resserrées sur le tissu d'habitat. Un patrimoine bâti de qualité,
- Une végétation présente sous forme d'un arbre et d'un jardin partagé,
- Une présence du stationnement plus réduit, un flux de voiture faible.

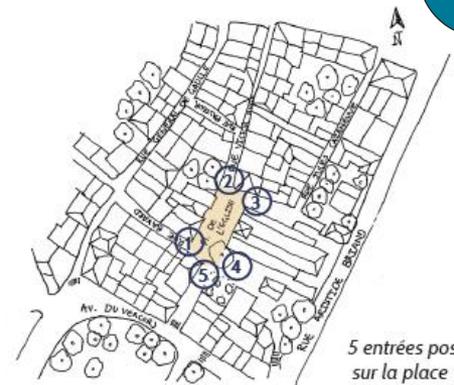


1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PLACE DE L'ÉGLISE – ANALYSE LAD

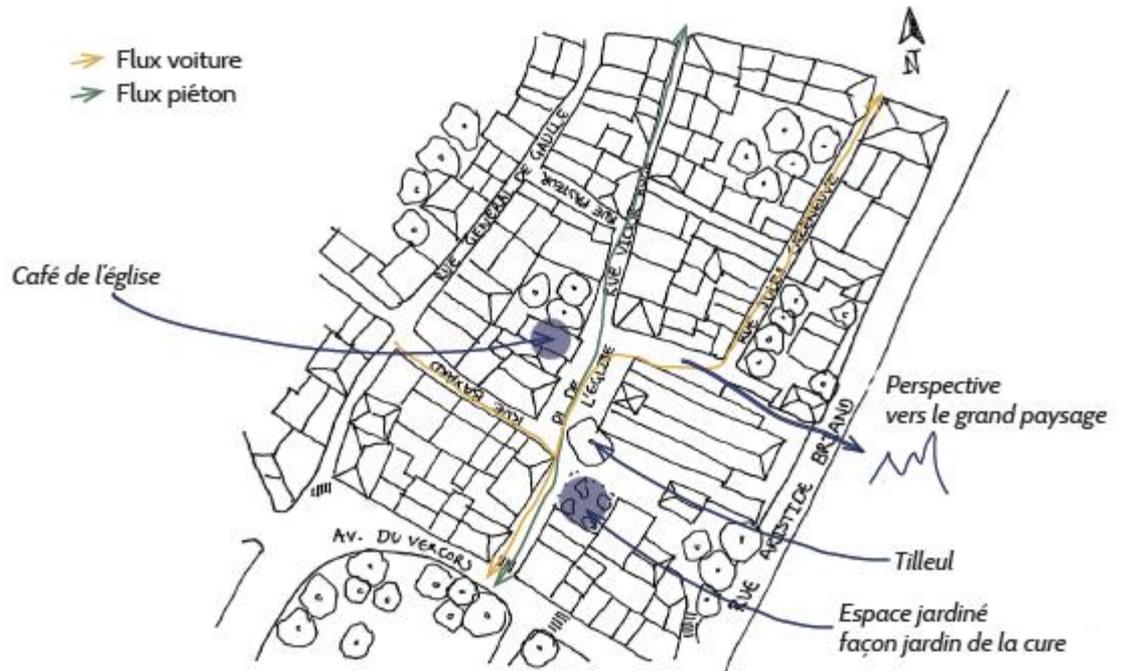
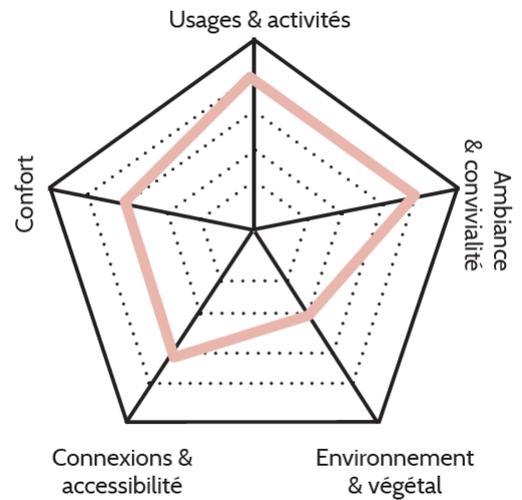
1650 m²



- Une place à laquelle les usagers sont attachés
- Des usages paisibles de village,
- Une place à l'échelle humaine,
- Une porte d'entrée et de sortie du bourg
- Une place minérale où il fait presque chaud



5 entrées possibles sur la place



1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PLACE DES ALLOBROGES

370 m2



- Une place qui constitue aussi une transition entre deux rues, la rue piétonne et la rue commerçante,
- Une place aménagée qui est animée par des commerces,
- Une présence de végétation arborée et ponctuelle,
- Des perceptions sur l'environnement cadrées par les rues.



1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PLACE DU DOCTEUR VALOIS

2870 m²



- Une place historique composée en deux espaces distincts dont l'un deux est issu d'une opération de curetage datant des années 1960,
- Une place à l'aspect patrimonial mais surtout composée de stationnements,
- Une présence de végétation sous forme arborée et quelques suspensions,
- Une perception assez refermée sur le tissu urbain, quelques ouvertures depuis les rues,
- Un espace piéton difficile en termes de déplacements et de repérage dans l'espace,
- Une place contrainte par les voiries.



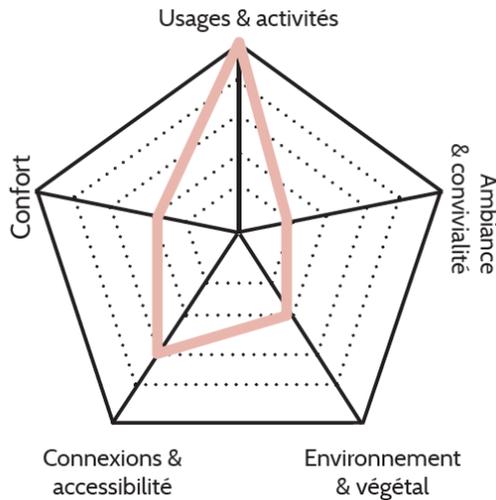
1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PLACE DU DOCTEUR VALOIS

2870 m²



ANALYSE LAD

- Une place centrale qui n'en a que le nom. La vitrine de Tullins car elle est située à la croisée des chemins : de nombreuses rues et routes structurantes débouchent en effet sur la place, ce qui en fait un lieu de rendez-vous et de desserte non négligeable.
- Des atours peu mis en valeur : le patrimoine, l'eau
- Une place marquée par la présence de la voiture
- Un inconfort lié au manque de mobilier et de végétation
- Un lieu qui ne vit pas au rythme des saisons



8 entrées possibles sur la place

1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PLACE GAMBETTA

900 m²



- Une place occupée par des stationnements,
- Une place à l'aspect patrimonial possédant un intérêt historique certain,
- Une fermeture de l'espace sur le bâti
- Une absence de végétation, un aspect très minéral,
- Un passage d'une voie départementale, aucun aménagement pour le piéton.



1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PLACE RUE DU COUVENT RUE DE LA HALLE

270 m²



- Un espace fermé sur le patrimoine bâti, aucune perception sur l'extérieur,
- Un espace dédié à la voiture, aucun aménagement pour les modes doux,
- Une absence de végétation,
- Un aménagement ponctuel de la voirie en lien avec l'écoulement des eaux pluviales, et des marquages au sol valorisant surtout les espaces dédiés à la voiture,
- Une place avec des couleurs de façades qui induisent un aspect « triste » et peu avenant de la place.



1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PLACE DU COUVENT

840 m²



- Une place consacrée au stationnement et longée par une voirie,
- Une proximité d'équipements et de patrimoine : école, chapelle, IME, ...
- Des ouvertures sur le grand paysage et notamment le Vercors,
- Une absence d'aménagement pour le piéton.



*Remarques des participants :
Travailler aussi l'interface entre cet espace public et l'école privée Saint Laurent.*

1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PLACE DE LA HALLE

730 m²



- Une place qui constitue une transition entre plusieurs rues, un accès piéton vers la place Valois,
- Une place qui accueille un équipement (école de musique) et du patrimoine proche (séchoirs, bâti historique),
- Une place aménagée et accueillant du stationnement,
- Une présence de végétation arborée et ponctuelle, privée ou publique,
- Des perceptions sur l'environnement cadrées par les rues.



*Remarques des participants :
Dans sa configuration, cette place a été pensée, à l'origine, comme un espace partagé.*

1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – ESPACE DE STATIONNEMENT – RUE PRTE



- Un espace de stationnement aménagé en terrasses
- Une végétalisation sous forme arborée,
- Des perceptions sur le milieu environnant et notamment le Vercors,
- Quelques aménagements au sol mais une place du piéton non affirmé.



1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – CARREFOUR CONTAMINE / BRIAND

- Un carrefour routier, porte d'entrée du centre ancien,
- Un espace très minéral et urbain,
- Une difficulté de traversée pour les piétons.



Remarques des participants :

Un enjeu de sécuriser le franchissement de ce carrefour pour mieux relier le centre ancien au secteur Intermarché / Contamine, qui fait partie du centre-ville dans l'esprit des Tullinois. Intégrer aussi le parvis des écoles Floréal et Desmoulins dans la réflexion globale.

1.1 UN RÉSEAU DE PLACES – PREMIERS ENJEUX



- **Une mise en réseau à trouver**
- **Une diminution de la présence de la voiture**
- **Des espaces publics à améliorer et des circulations piétonnes à favoriser**
- **Une valorisation et un travail sur la végétalisation**
- **Un travail sur le mobilier urbain et le confort d'usage**
- **Une valorisation de l'aspect patrimonial et historique à prendre en compte**
- **Une valorisation sur le paysage environnant**



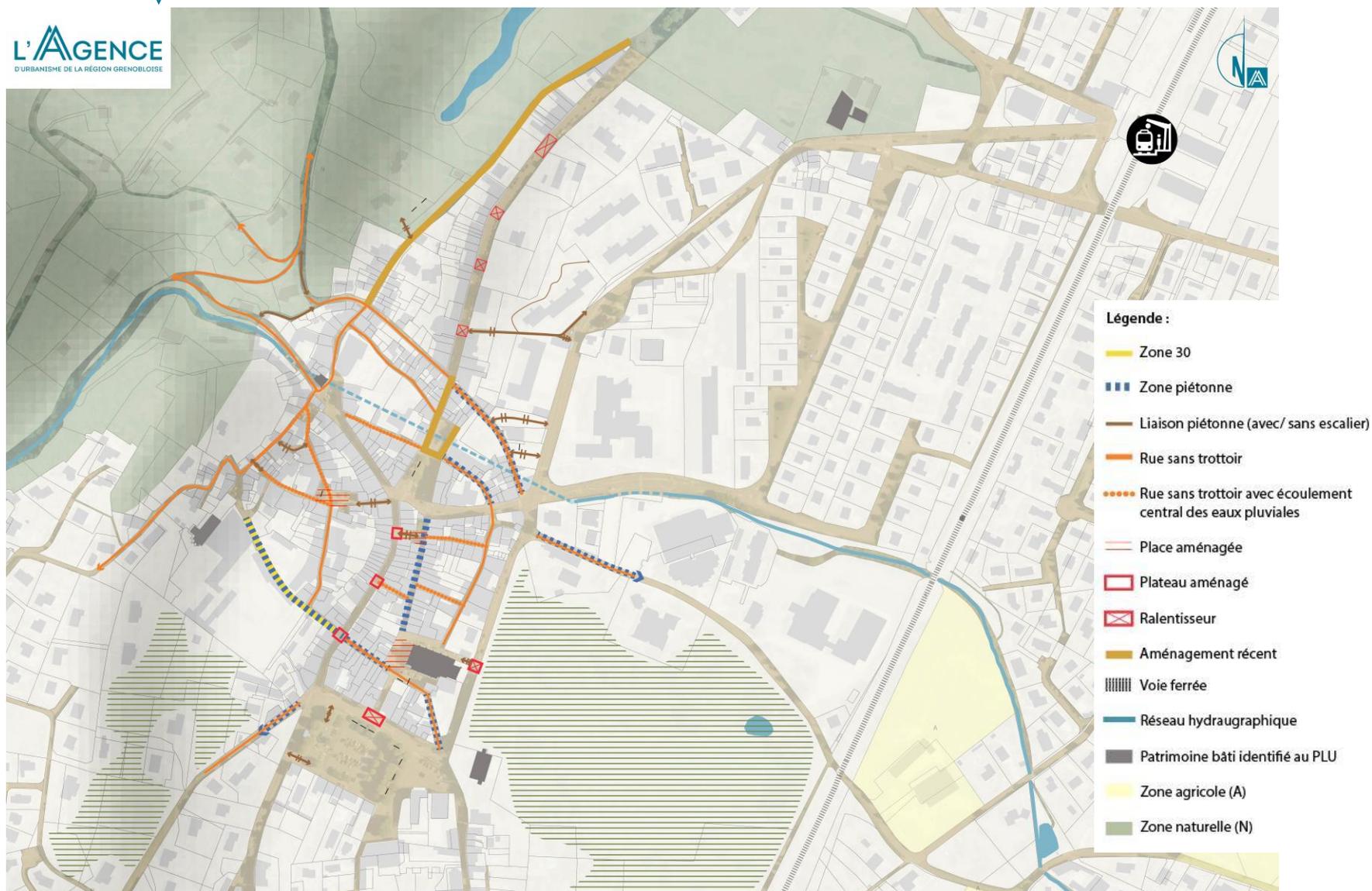
1. ANALYSE DES ESPACES PUBLICS ET CARTOGRAPHIE

1. Réseau de places
2. **Aménagements des espaces publics**
3. Paysage et espaces verts
4. Patrimoine et équipement
5. Stationnement et circulation
6. Synthèse des enjeux par place
7. Synthèse des enjeux sur les espaces publics

1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE





Une identité peu lisible du centre ancien et de ses espaces publics du fait d'une disparité des aménagements

- Tout le centre ancien a été classé en zone 30 afin de diminuer la vitesse des véhicules mais peu d'éléments permettent de s'en apercevoir excepté quelques tracés au sol,
- Quelques aménagements au droit des carrefours rue Victor Hugo et sur le boulevard Perret mais aussi rue Aristide Briand, pour favoriser les piétons et inciter les véhicules à ralentir. Les aménagements sont cependant hétérogènes ; parfois de plain-pied, parfois surélevés, couleurs et matériaux variés.

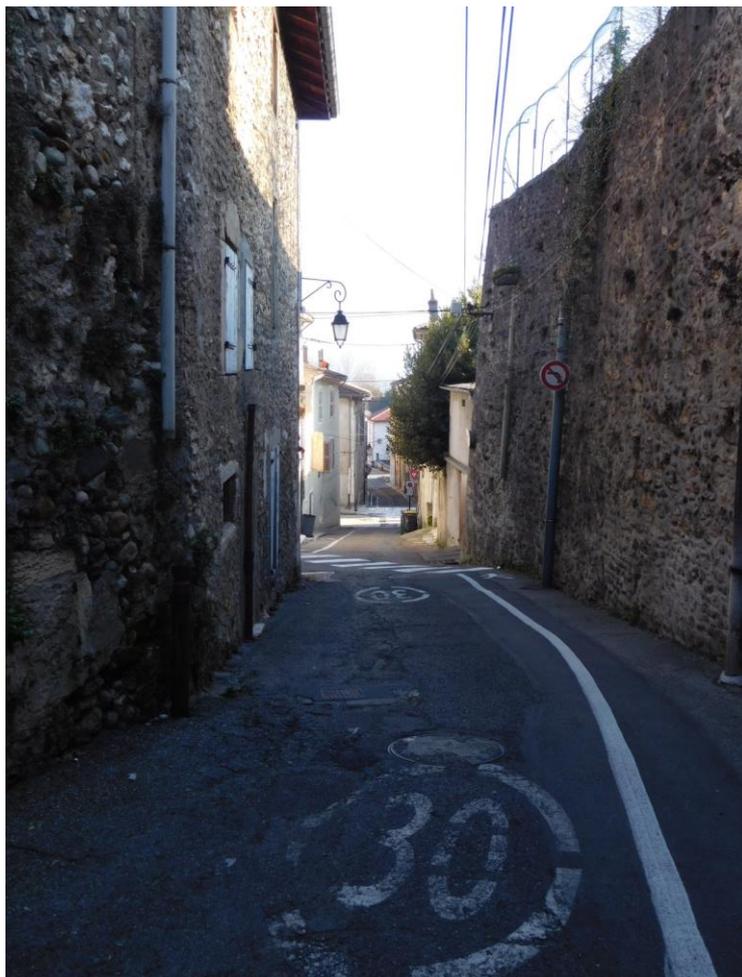
Des typologies différentes d'aménagements qui semblent le reflet d'aménagements successifs non coordonnés

- La majorité des voies, secondaires ne présentent pas de trottoirs dans le centre ancien obligeant les piétons et les cycles à circuler directement sur la voie
- Sur la majorité des rues perpendiculaires à la pente, on note un aménagement spécifique au centre de la voirie, pour améliorer l'évacuation des eaux de pluie. Cet aménagement est constitué de pavés.
- Quelques aménagements particuliers sont présents à certains croisements afin de les marquer visuellement et de favoriser les modes doux. Mais les typologies d'aménagement diffèrent : parfois il s'agit de marquage au sol, parfois du traçage simple parfois du traçage composé plus en lien avec la notion de place, parfois du traçage en lien avec le stationnement.

1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



MARQUAGE AU SOL DE LA ZONE 30



1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



MARQUAGE AU SOL DES TRAVERSÉES PIÉTONNES



1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



MARQUAGE AU SOL DE PLACE





TIPOLOGIES DIFFÉRENTES DES RUES



Remarques des participants :
Penser au réemploi des matériaux
Penser à des matériaux pérennes dans le temps



Des trottoirs présents essentiellement sur les rues principales

- Ce sont essentiellement les rues principales qui ont gardé des trottoirs et qui accueillent en complément des stationnements.
- Sur la commune, les aménagements piétons sont hétérogènes, discontinus et donc inconfortables : on note par exemple une alternance de trottoirs bétonnés, gravillonnés, enherbés, ...
- La largeur des trottoirs est de faible envergure, elle permet difficilement la circulation des piétons et ne répond pas aux normes d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite). Cela oblige souvent les piétons à aller sur la voirie pour une meilleure progression.
- Les trottoirs sont de fait peu sécurisés

Du marquage piéton présent sur certaines rues mais une absence de continuité

- Certaines voiries s'accompagnent de traçage piéton, mais il n'y a pas de continuité ou de logique, qui permettrait de mener les piétons d'un endroit à un autre.
- Parfois le traçage piéton s'effectue à l'inverse du sens de circulation, ce qui ne contribue pas à sa sécurisation.

1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



PRÉSENCE DE TROTTOIRS SUR QUELQUES RUES



1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



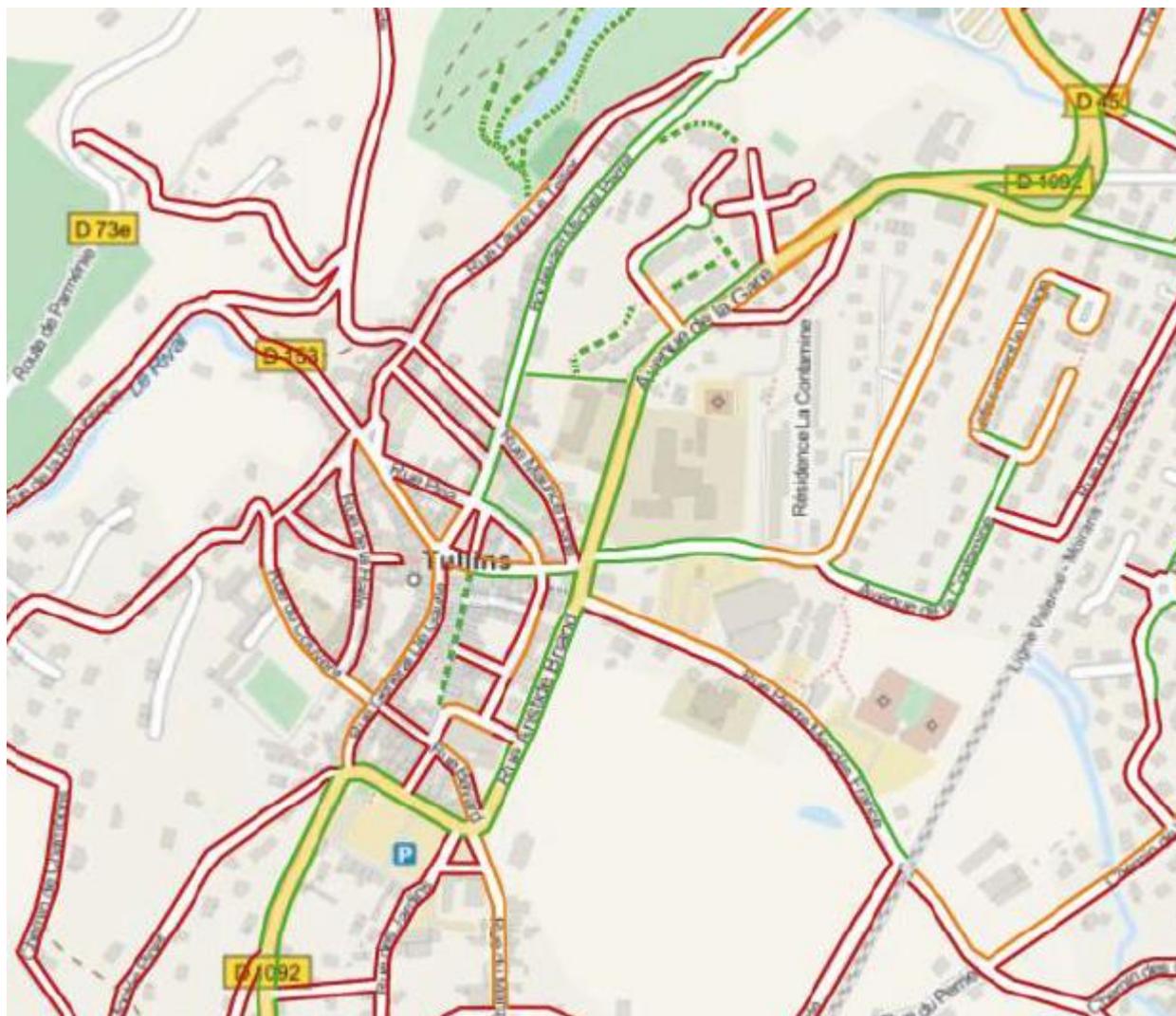
MARQUAGE AU SOL DES DÉPLACEMENTS PIÉTONS



1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



Des cheminements piétons discontinus et de qualité variée – Plan issu de l'étude mobilité



Légende :

- Cheminement piéton de bonne qualité
- Cheminement piéton de qualité moyenne
- Cheminement piéton inexistant
- - - Cheminement modes doux

1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



Des cheminements piétons discontinus et /ou inexistants – *Illustrations issues de l'étude mobilité*

Exemples de dysfonctionnement



Rue de la Halle



Rue Couvent



Rue Maurice Porte



Avenue de la Contamine



Virage dangereux avenue de la gare



Rue Baillard



Du mobilier qui vient encombrer l'espace public

- On note de nombreuses barrières ou plots implantés pour éviter le stationnement. Mais leur emplacement ne rend pas fluide les déplacements piétons et vient perturber visuellement les espaces publics.
- Les poubelles sont très présentes sur le centre ancien et diminuent par leur présence la qualité des espaces. Leur intégration mérite d'être réfléchie.
- Du mobilier de repos est présent sur les principales places urbaines (place Jean Jaurès, place Valois, place de l'église), mais il mérite d'être complété afin de proposer plus de lieux de halte dans le centre ancien, notamment sur le parcours patrimonial.

Remarques des participants :

Projet en cours de mise en place de PAV (points d'apport volontaire) pour libérer l'espace public des poubelles. Leur implantation et leur intégration devra se faire en lien avec le projet de valorisation des espaces publics



ENCOMBREMENT DE L'ESPACE PUBLIC PAR LE MOBILIER



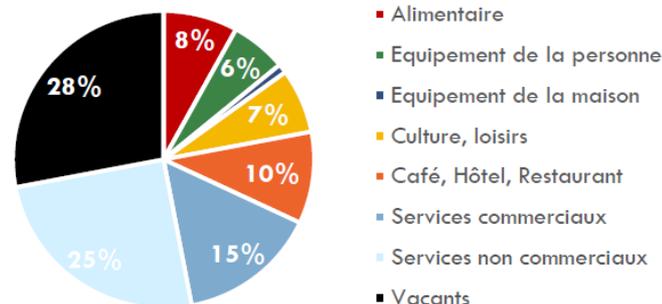
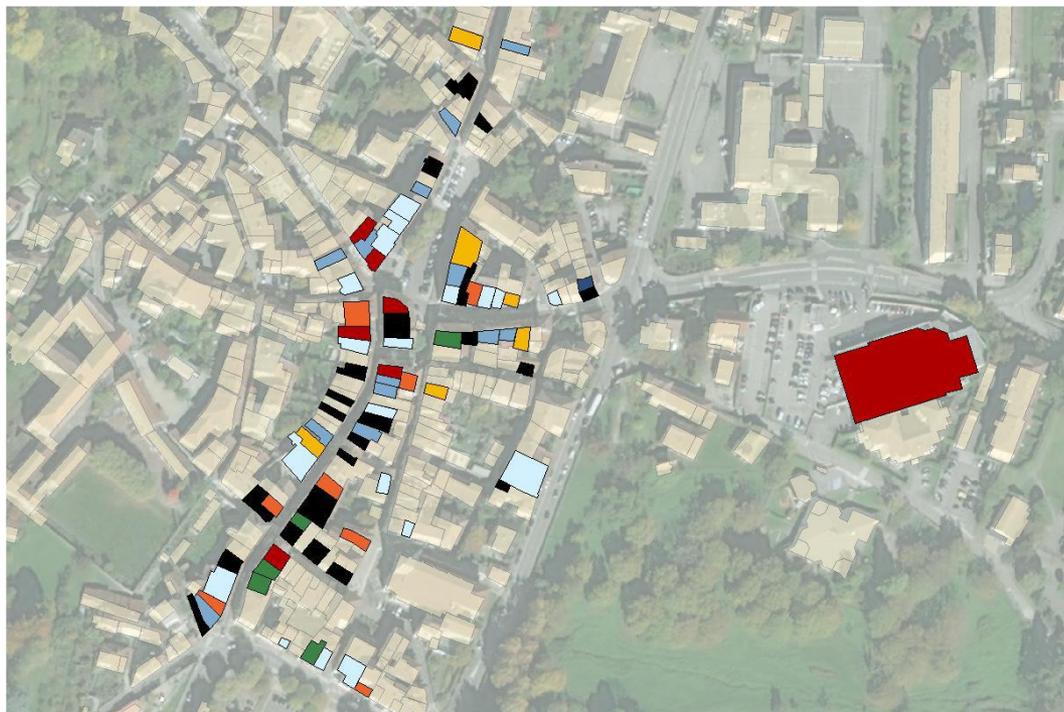
*Remarques des participants :
Certains espaces sont marqués par un fort dénivelé avec parfois la présence d'escaliers, ce qui réduit l'accessibilité notamment pour les PMR qui sont contraintes d'effectuer un contournement.
(Plan de mise en accessibilité ?)*

1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS – PRÉSENCE DES COMMERCES



Rappel de l'offre commerciale de la commune – le centre de Tullins

- Un taux de vacance près de 3 fois supérieur à la moyenne et très concentré notamment sur la rue du Général de Gaulle,
- Une forte présence des services,
- Un taux de commercialité dans la moyenne basse (29%), une part de l'alimentaire faible,
- Quelques commerces innovants : Graines d'épicières, boutique éphémère de créateurs, la maison de la presse faisant aussi librairie et jeux,
- Un supermarché très proche du centre, un atout à valoriser.



1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS – PRÉSENCE DES COMMERCES



Rappel des trajets utilisés par les piétons - LAD

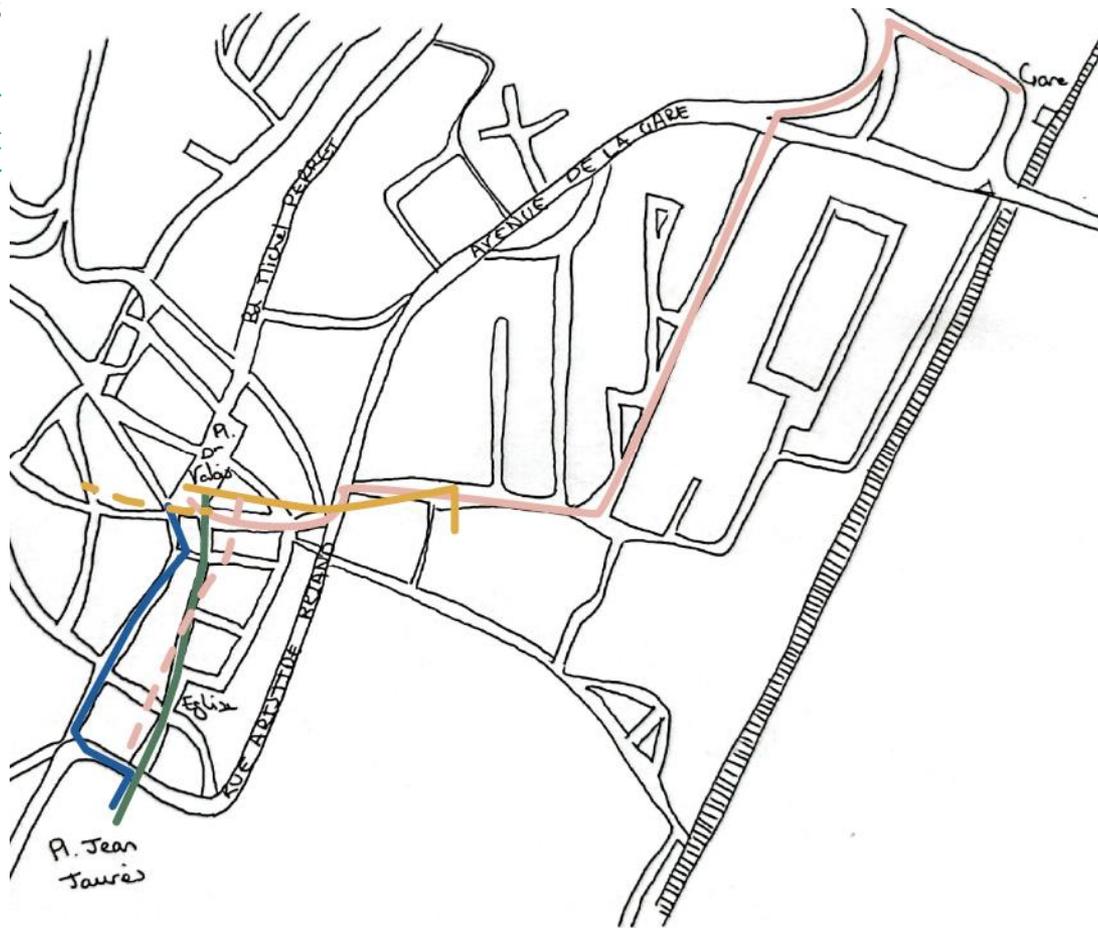
Les tullinois ont quatre trajets habituels

1 - Se garer place Jean Jaurès, passer par la rue Victor Hugo car elle est sécurisée pour les piétons, s'arrêter place Valois pour consommer

2 - Se garer place Jean Jaurès, passer par la rue Général de Gaulle car elle est attractive par ses commerces, s'arrêter place Valois pour consommer

3 - Se garer sur le parking d'Intermarché, passer par la rue Bérégovoy car elle est pratique et a quelques commerces, monter les escaliers vers la place de Halle et l'école de musique

4 - Depuis la gare, passer par la rue de la Contamine pour aller consommer place Valois puis dans la rue Général de Gaulle



1.2 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS – PREMIERS ENJEUX

- **Une homogénéité et une identité dans le traitement de l'espace public à trouver**
- **Un traitement de l'espace public pour favoriser les déplacements piétons**
- **Une intégration du mobilier pour améliorer la qualité urbaine mais aussi pour favoriser les déplacements**
- **Des espaces existants à valoriser (place de l'église, place des Allobroges)**
- **Une priorisation de l'intervention sur l'espace public à travailler**
- **Des abords des commerces à réaménager**
- **Intégrer les Points d'Apports Volontaires dans l'espace public en termes de localisation et d'intégration visuelle**



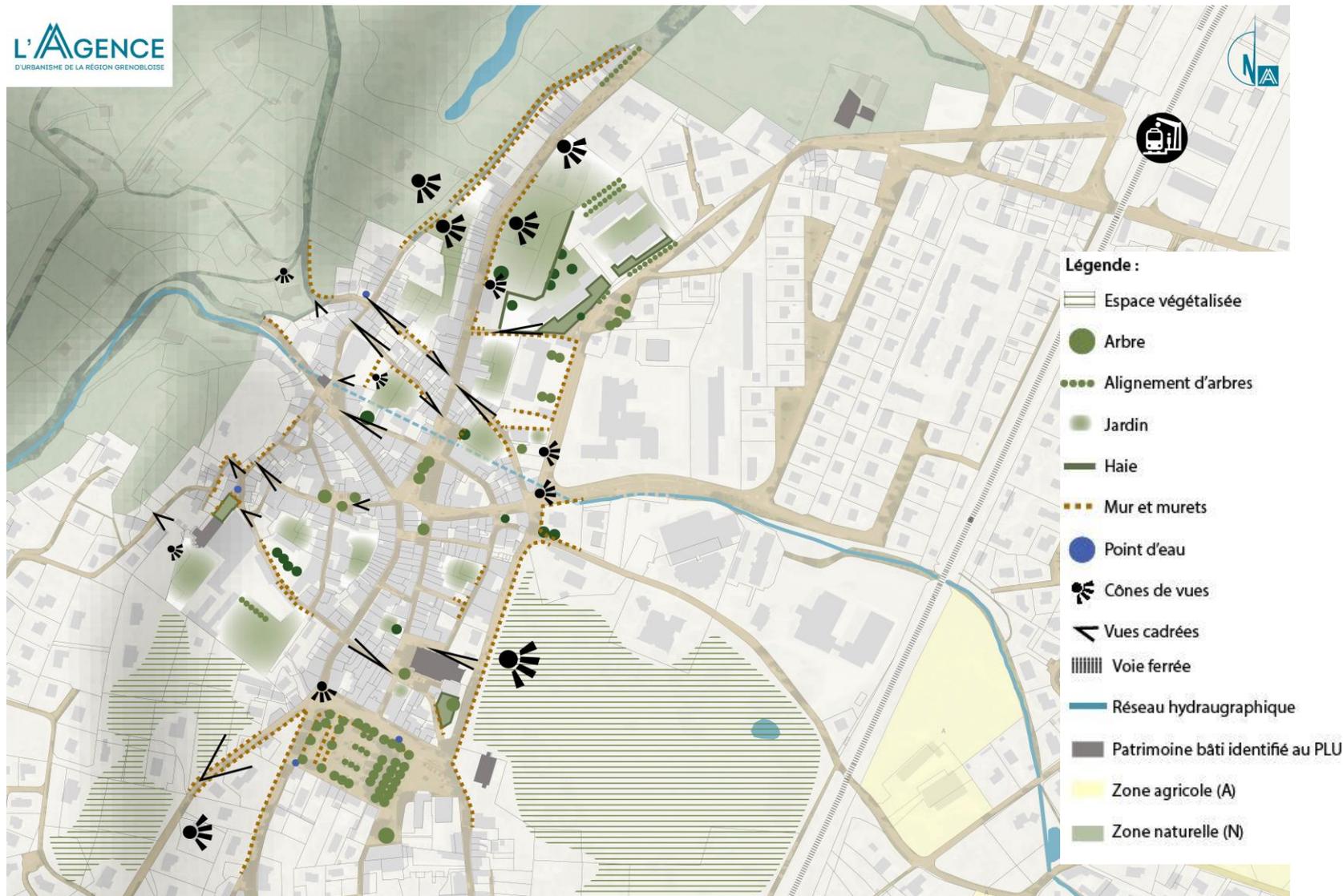
1. ANALYSE DES ESPACES PUBLICS ET CARTOGRAPHIE

1. Réseau de places
2. Aménagements des espaces publics
- 3. Paysage et espaces verts**
4. Patrimoine et équipement
5. Stationnement et circulation
6. Synthèse des enjeux par places
7. Synthèse des enjeux sur les espaces publics

1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS



L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE





Une végétation peu présente dans le centre ancien, mais quelques exemples de végétalisation de façade à reproduire

- Un grand parc urbain proche, autour de la mairie, accessible par la rue Le Tellier, mais un accès intimiste,
- Des arbres isolés ou alignés, présents souvent sur des places ou des espaces de stationnement : place Jean Jaurès, Place des Allobroges, Place Valois,
- Une végétalisation de type fleurissement : bac, suspension, parterres. Elle est souvent utilisée en accompagnement de réduction de la voirie ou de traversée piétonne sur des carrefours. Sur la place Valois cette végétation souligne la rue basse,
- Des espaces verts dont le potentiel n'est pas optimisé : l'espace ouvert enherbé qui ouvre sur la chapelle de l'ancien IME,
- Un espace aménagé de manière plus aboutie aux abords de l'église : un jardin partagé permettant le repos et plus refermé,
- Une végétation privée de pied de façades : petits arbustes, fleurissement, arbre palissé, qui contribue à la végétalisation du centre ancien,
- Une végétation présente dans les espaces privatifs qui est perçue depuis l'espace public par-dessus des murs en pierres souvent.

1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – VÉGÉTATION SUR L'ESPACE PUBLIC



PARC DE LA MAIRIE



1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – VÉGÉTATION SUR L'ESPACE PUBLIC



MASSIF FLEURI SUR VOIRIE



1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – VÉGÉTATION SUR L'ESPACE PUBLIC



JARDIN PLACE DE L'ÉGLISE



1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS - VÉGÉTATION SUR L'ESPACE PUBLIC



VÉGÉTATION ARBORÉE SUR PLACE DES ALLOBROGES



1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – VÉGÉTATION SUR L'ESPACE PUBLIC



VÉGÉTATION ARBORÉE SUR PLACE JEAN JAURÈS





1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS - VÉGÉTATION PRIVATIVE

VÉGÉTATION PONCTUELLE PRIVÉE SUR L'ESPACE PUBLIC



Remarques des participants :

Encourager le fleurissement des abords de propriétés, par exemple à travers un « concours de maisons fleuries ». Mais faire attention aux végétaux employés pour ne pas mettre en péril les fondations



1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS - VÉGÉTATION PRIVATIVE

VÉGÉTATION PONCTUELLE PRIVÉE SUR L'ESPACE PUBLIC



*Remarques des participants :
Attention à ne pas fragiliser les murs des bâtis anciens.*

1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – VÉGÉTATION PRIVATIVE



VÉGÉTATION PRIVÉE PERÇUE DEPUIS L'ESPACE PUBLIC



*Remarques des participants :
Quels outils du PLU pour préserver la végétalisation dans les îlots et éviter de trop densifier ?*



Des vues ou perceptions qui varient en fonction du site et du relief

- Dans le centre ancien, les perceptions sont plutôt refermées, cadrées par le bâti : elles mettent en scène la plaine et révèle le relief,
- Quelques ouvertures plus importantes, de type panorama, sont existantes, souvent à l'occasion de places ou d'espaces de stationnement,
- Elles sont possibles notamment car elles se situent en surplomb, sur des chemins ou des terrains privatifs ouverts. Le bâti se situe en contrebas et permet un dégagement visuel important. Ces panoramas s'accompagnent souvent de la présence de murs en pierres,
- Des perceptions et ouvertures plus importantes sur les coteaux hauts.

Une présence de l'eau presque inexistante dans le centre ancien

- Un cours d'eau visible à l'entrée haute du village, même s'il est entouré d'une végétation importante,
- Dans la rue de la République, seul le bruit de l'eau permet de comprendre que le cours d'eau est présent mais busé,
- Quelques fontaines ont été modifiées et sont désormais seulement des points d'eau ponctuels mais sans aménagement les valorisant. Seul le bassin présent place du couvent a gardé son « cachet » d'origine.

1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – VUES OUVERTES



Remarques des participants :

*Le point de vue ne suffit pas, il faut pouvoir identifier les usages et proposer un véritable accueil.
Il faudra veiller à préserver le point de vue en cas de projet de construction*



1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS - VUES CADRÉES PAR LE BÂTI

PERCEPTION VERS LES COTEAUX OU LA PLAINE





1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – VUES SEMI OUVERTES

PERCEPTION AVANT PLAN URBAIN ET ARRIÈRE PLAN PAYSAGER





1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – VUES FERMÉES PAR LE BÂTI

PERCEPTION FERMÉE MAIS ANIMÉE PAR LA VÉGÉTATION PRIVATIVE



1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – PRÉSENCE DE L'EAU



Remarques des participants :

*Lors d'épisodes de fortes précipitations, le ruissellement des eaux de pluie impacte certains bâtis situés en contre-bas de la rue du couvent. (Voir le schéma directeur des eaux pluviales de la CAPV)
Il est important de prendre en compte cette problématique dans la mise en œuvre des projets de l'IME et de l'espace de stationnement rue du couvent.*

Le cours d'eau du Rival circule au milieu de la ville, majoritairement en sous-terrain. Des plages de dépôt ont été réalisées en amont pour pallier aux débordements éventuels.

Il y a un enjeu de faire rejaillir l'eau dans la ville pour apporter du mouvement et de la fraîcheur.

Intérêt de remettre en service les fontaines notamment celle située à proximité de l'ex-IME (rue du couvent) mais attention à la connexion au réseau d'eau potable.

Un travail de recensement des îlots de fraîcheur (dont les points d'eau) a été réalisé par la CAPV. Croiser le recensement des points d'eau avec les sentiers du PDIPR.

1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – LES POINTS DE FRAICHEUR



Quelques points de fraîcheur dans le centre ancien

- Des espaces verts
- Des points d'eau ponctuels
- Des bâtiments

La présence proche de massif boisé



1.3 PAYSAGE ET ESPACES VERTS – PREMIERS ENJEUX

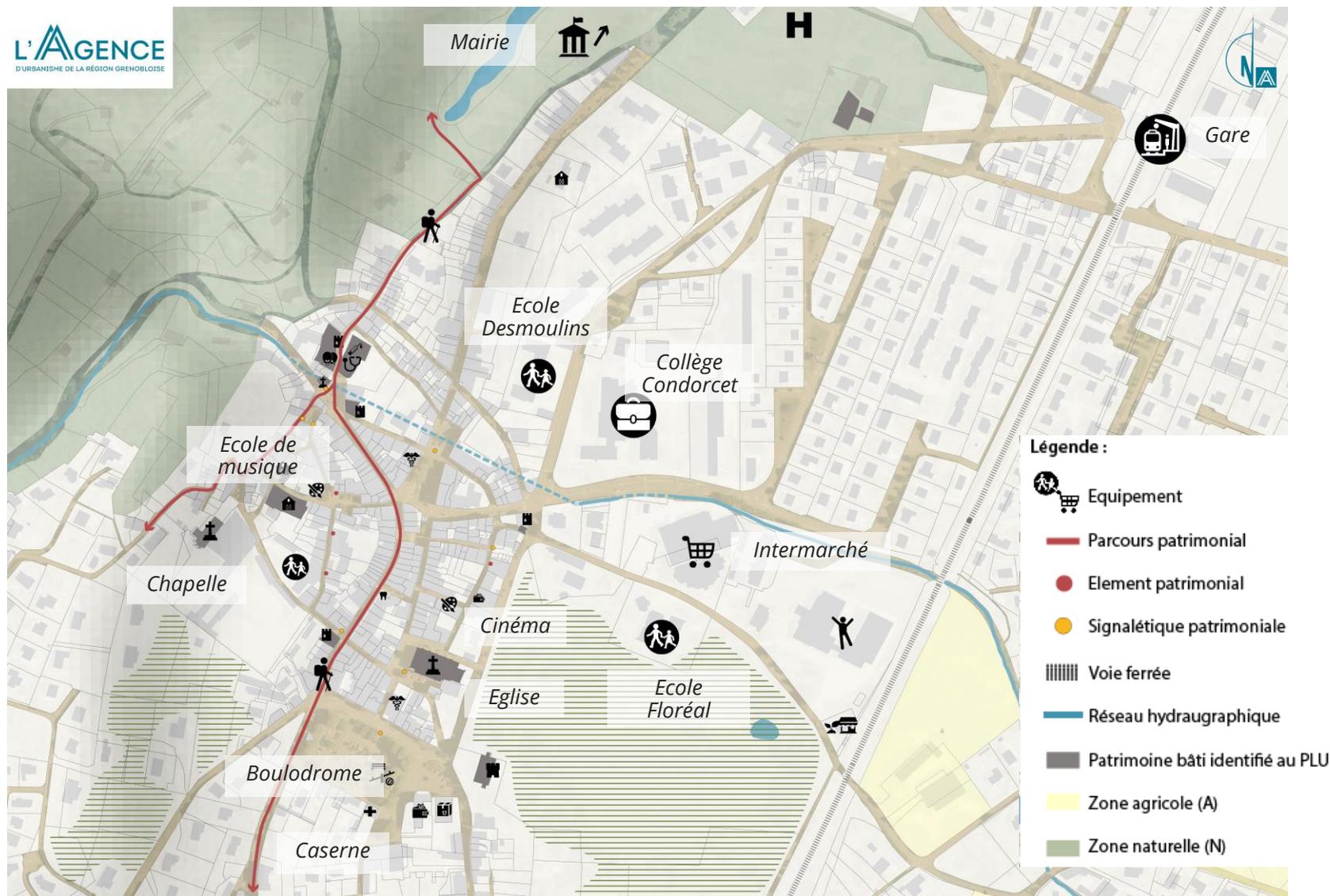
- Des parcs et jardins et des espaces verts à mettre en réseau
- Une végétation à augmenter dans le centre ancien par de la végétation arborée sur certaines places ou le développement de végétation en pied de façade, en étant vigilant sur les essences afin de ne pas impacter le bâti
- Des espaces de fraîcheur à conforter
- Des espaces spécifiques à s'approprier et aménager (parc de la chapelle)
- Des vues à préserver et à aménager pour donner à voir le grand paysage
- Une présence de l'eau à révéler et développer



1. ANALYSE DES ESPACES PUBLICS ET CARTOGRAPHIE

1. Réseau de places
2. Aménagements des espaces publics
3. Paysage et espaces verts
- 4. Patrimoine et équipements**
5. Stationnement et circulation
6. Synthèse des enjeux par place
7. Synthèse des enjeux sur les espaces publics

1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS





Un patrimoine important dans le centre ancien

- Un centre ancien dense et structuré par un découpage parcellaire et par les voiries,
- De nombreux bâtiments identifiés comme remarquables dans le PLU Notamment des bâtiments religieux (église, prieuré, couvent, chapelle) mais aussi des éléments bâtis historique (anciens remparts et portes d'accès, portes anciennes d'habitat privé, ...) et quelques châteaux ou demeures. Enfin on note quelques éléments en lien avec l'importance agricole du lieu, comme les séchoirs,
- Un circuit historique existant mais difficile à suivre et à comprendre : une perception de balise présente au sol dans le centre ancien et quelques panneaux d'explication. Une amélioration à prévoir en termes de communications et valorisation.

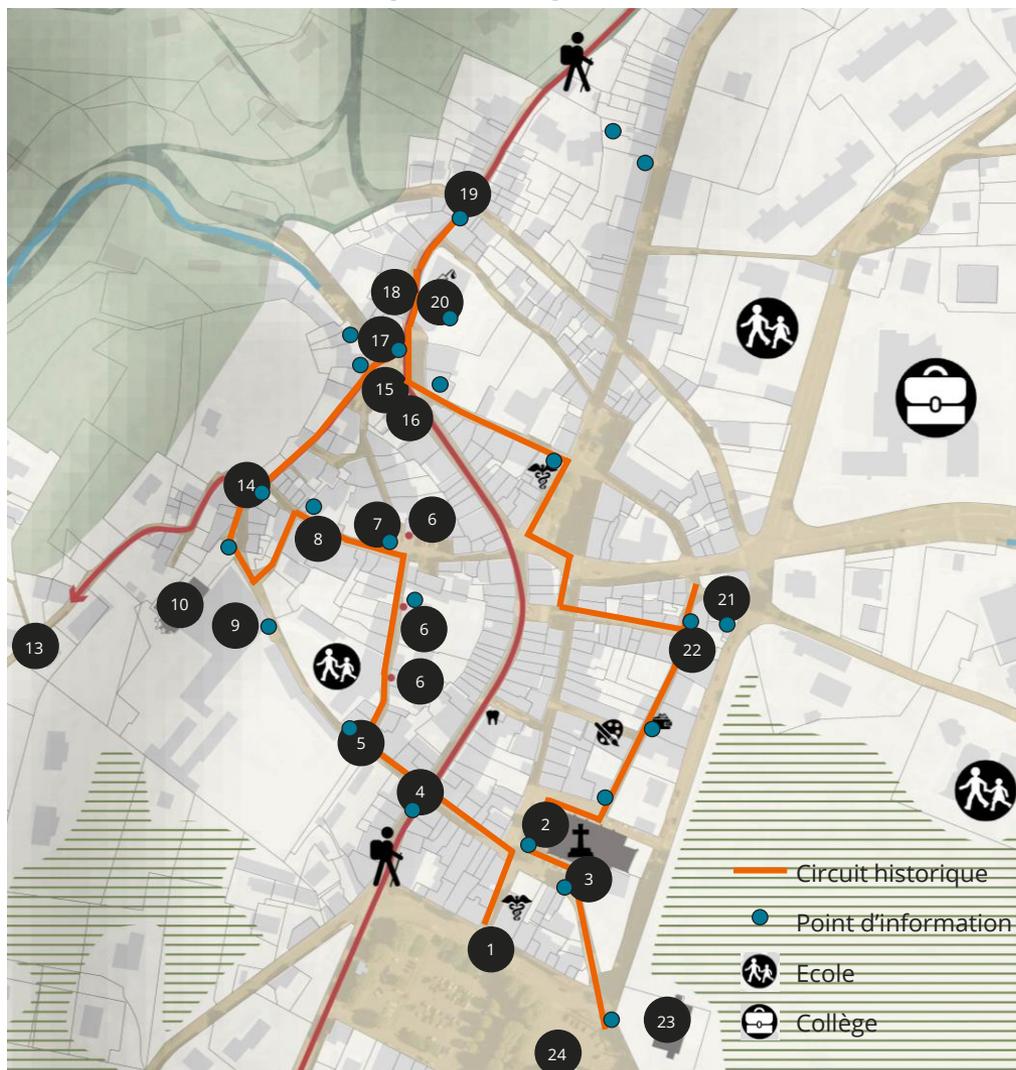
Une importance des murs et murets dans le centre ancien

- De nombreux murs et murets en pierres constituent des limites de propriété.
- Ils font souvent la transition avec des jardins privés
- De hauteurs variables, ils permettent parfois une visibilité sur le tissu urbain ou sur le paysage alentour
- L'implantation des murs n'est pas lié au relief, puisqu'ils sont présents à la fois pour accompagner des voiries perpendiculaires au relief ou pour maintenir le relief.

1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS



Plan du circuit historique et du patrimoine



1. Place Jean Jaurès
2. Eglise St Laurent des Près XI
3. Prieuré
4. Anciens remparts XI / XII
5. Rue de la Halle
6. Maisons et portes
7. Anciennes halles
8. Séchoir à noix
9. Couvent Notre Dame des Grâces (porte et vantaux)
10. Chapelle du Couvent XVII
11. Belvédère Pays de Tullins
12. Château féodal et sa tour
13. Fontaine du Paradis
14. Rue des Pierres
15. Le Rival et la place Gambetta
16. Rue de la république
17. Chapelle Notre Dame XV
18. Ancien Hôtel Dieu XV
19. Porte de Fures et bâtiment de Parménie
20. Rue Pina
21. Porte de St Quentin
22. Nouveaux remparts
23. Château de la Boussinière
24. Couvent des Minimes XVII



1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS - PATRIMOINE - ÉGLISE



Remarques des participants :
Enjeu de numériser l'inventaire départemental du patrimoine dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU

Possibilité de mettre en place l'application « Archistoire »

1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS - PATRIMOINE - SÉCHOIRS



1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS - PATRIMOINE - HISTORIQUE



1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS - PATRIMOINE - MURS



1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS – SIGNALÉTIQUE ET MOBILIER



*Remarques des participants :
Offre décousue et signalétique incohérente : on ne comprend pas les itinéraires et l'histoire derrière le patrimoine. On constate un empilement de démarches de valorisation touristique*



Quelques équipements présents dans le centre ancien mais peu visibles et dont les abords sont peu valorisés

- On note une variété d'équipements, mais certains sont peu mis en valeur depuis l'espace public. La plupart sont peu signalés : cinéma, école de musique, ancien IME, églises, équipements médical, On les découvre aux détours de la promenade mais ils ne sont pas valorisés.
- Les éléments ponctuels de patrimoine ne sont pas signalés. Certains faisant partie du circuit touristique ne sont pas identifiables. Un travail sur la réactualisation du circuit touristique et sa valorisation pourrait être envisagée : indiquer le lieu de départ par un aménagement spécifique, afficher sur site le sens de circulation, intégrer devant les bâtiments des informations (panneaux d'information, QR code renvoyant vers un site spécifique), ...
- Les équipements présents dans le centre ancien ne sont pas identifiés depuis les espaces de stationnement extérieur. Une signalétique et un jalonnement permettrait de les valoriser (mettre en place une information sur les équipements proches et lointain avec un temps de déplacement : vers collège, grandes surfaces, mairie, gare, ...).

1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS - ÉQUIPEMENT - ÉCOLE DE MUSIQUE



1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS - ÉQUIPEMENT - CINÉMA



1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS - ÉQUIPEMENT - MAIRIE



1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS - ÉQUIPEMENT - BOULODROME



Remarques des participants :

Un boulodrome bien utilisé, où les habitants se retrouvent, pique-niquent et se rafraichissent sous les arbres, à côté du point d'eau.



1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS – PREMIERS ENJEUX

- **Un patrimoine important à valoriser**
- **Des équipements à valoriser par des aménagements de proximité ou par de la signalétique**
- **Des équipements et un patrimoine à mettre en lien**
- **Une signalétique et un jalonnement à développer et hiérarchiser. Des thématiques à valoriser et un identité à afficher**



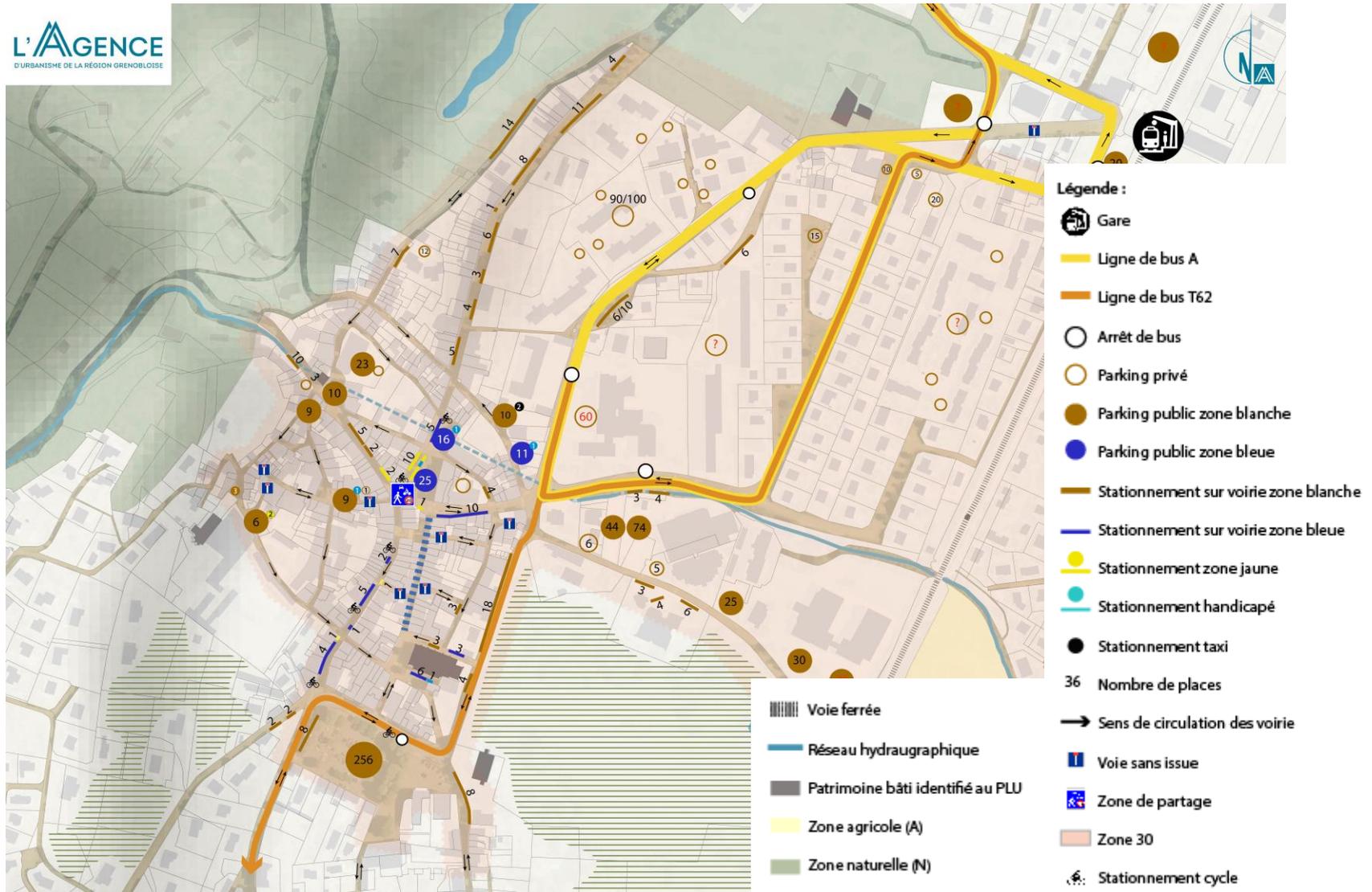
1. ANALYSE DES ESPACES PUBLICS ET CARTOGRAPHIE

1. Réseau de places
2. Aménagements des espaces publics
3. Paysage et espaces verts
4. Patrimoine et équipements
- 5. Stationnement et circulation**
6. Synthèse des enjeux par place
7. Synthèse des enjeux sur les espaces publics

1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION



L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE





Un stationnement omniprésent sur le centre ancien mais au détriment de la qualité des espaces publics et du déplacement des piétons

- le stationnement sur la commune est gratuit avec certaines places règlementées en zone bleue et en zone jaune. Sur les zones bleues, la durée de stationnement est limitée à 1h30. Sur les zones jaunes, elle est limitée à 15 minutes.
- Un nombre élevé de stationnement, des places entièrement dédiées à cet usage. Le stationnement est très présent sur les places du centre ancien et sur les rues principales de dessertes du centre bourg, mais il est quasi absent sur les petites rues parallèles à la pente, laissant plus d'espace au déplacement doux,
- On constate un manque d'informations et de jalonnement ou de signalétique depuis l'extérieur au centre à la fois vers les parkings présents dans le centre ancien mais également vers les équipements ou zones structurantes proches,
- La qualité des espaces de stationnement varie : tantôt marquage simplement au sol, tantôt sans marquage. On note une absence de traitement qualitatif au sol.
- Des espaces de voirie aménagée sur la rue du Général de Gaulle et le boulevard Michel Perret qui valorisent à la fois le déplacement piéton et le cadre de vie : présence de végétation ponctuelle
- On note quelques cheminements piétons pour relier certaines rues et faciliter les déplacements entre le haut et le bas du centre ancien : traverses piétonnes en escalier par exemple.

1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION



Un plan de circulation avec des situations variées :

- Des sens uniques de circulation sur les voiries étroites du cœur de ville,
- Des intersections principalement gérées par des carrefours de type stop ou priorité à droite,
- Une présence d'un alternat sur la RD48,
- Des zones 30 (écluses, plateau traversant,...) sur certaines voiries pour diminuer la vitesse des véhicules,
- Une voie piétonne : rue Victor Hugo,
- Des zones de rencontre notamment la rue du Général de Gaulle.

Deux lignes de transport en commun qui passent en limite du centre bourg, mais non signalée depuis le centre ancien :

- La ligne A Tullins - Moirans - Voiron du Pays Voironnais
- La ligne 5200 Grenoble - Moirans - St-Marcellin du Conseil Départemental

Elles circulent sur la RD1092 et l'avenue de la Contamine et desservent la gare SNCF. Leur accès depuis le centre bourg n'est pas signalé et la traversée du carrefour avenue de la Contamine / avenue de la gare reste difficile

Des aménagements cycles peu présents

- Un aménagement présent sur la place du Docteur Valois uniquement
- Une absence de voie cycle vraiment marquée, même si des aménagements sont prévus en lien avec la CAPV. Peu d'arceaux sur le centre bourg.

1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – ZONE BLEUE



Remarques des participants :

*Le stationnement voiture est très présent : quels usages ? quelles priorités selon quels secteurs ?
Problématique des commerçants qui utilisent les stationnements pour leurs clients.*

*Enjeu de traitement de la voirie pour produire des parcours piétons
Peu de matérialisation de la zone 30*

Stationnements PMR relativement fournis (importance au regard du vieillissement de la population)

1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – ZONE BLEUE



Remarques des participants :

*Manque de signalétique claire pour indiquer les poches de stationnement
Jalonnement qui pourrait inclure une distance en termes de minutes de marche*

1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – ZONE BLEUE ET TAXI



1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – ZONE BLANCHE



Remarques des participants :

*Réaliser une cartographie des différentes zones de stationnement et
des zones de rencontre
Cf carte réalisée en amont*

1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – ZONE BLANCHE



1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – ZONE JAUNE



1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – PLACE HANDICAPÉE



1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – CYCLES ET ARCEAUX



Remarques des participants :
Peu de stationnement cycles : présents sur la rue Général de Gaulle mais à priori absents sur la place Jean Jaurès. Plutôt positionnés vers les équipements sportifs

1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION



Un jalonnement varié en fonction des typologies mais qui demandent à être complété et qualifié sur le centre ancien

- Un jalonnement satisfaisant des grandes destinations du type autoroute, communes voisines,... sur les routes départementales,
- Une absence de jalonnement des établissements scolaires à l'exception des totems devant les établissements,
- Une absence de jalonnement des parkings notamment celui de la gare,
- Un nombre de panneaux par mètre parfois très important (ex: le jalonnement à proximité de la gare SNCF),
- Un affichage publicitaire polluant la signalétique des équipements communaux (mairie, crèche, ..), et des texte informatif trop petit pour une bonne perception dans l'espace public
- Des panneaux de taille et de couleurs différentes , des panneaux parfois peu visibles,
- Un manque de jalonnement ou de signalétique depuis l'extérieur au centre (gare, parking Jean Jaurès, grandes surfaces, équipements).

Illustrations issues de l'étude mobilité



Jalonnement communal clair

Jalonnement non lisible

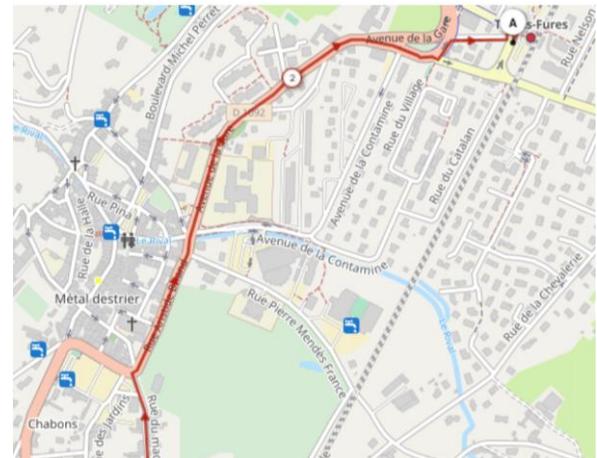
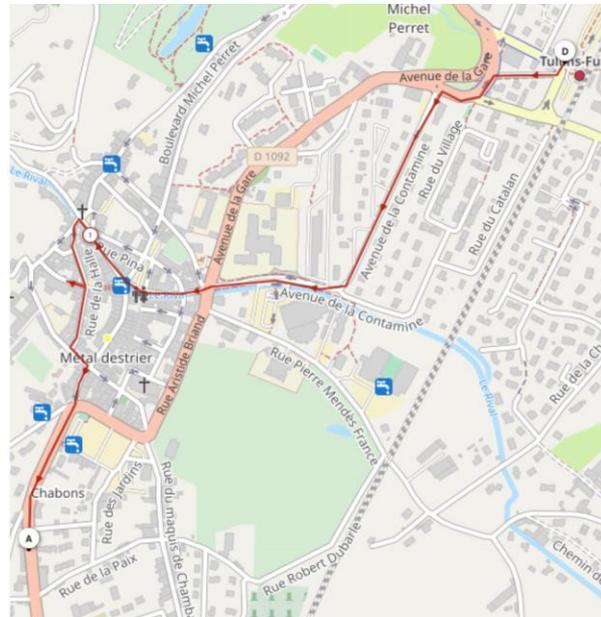
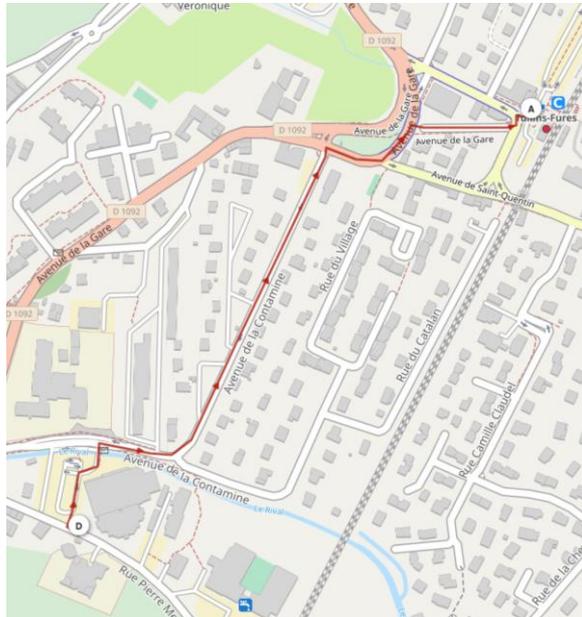


1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – COLLECTIF MOBIDOUCE



Des parcours variés en fonction des objectifs des cyclistes du collectif Mobidouce

Itinéraires entre la Gare et le centre ancien



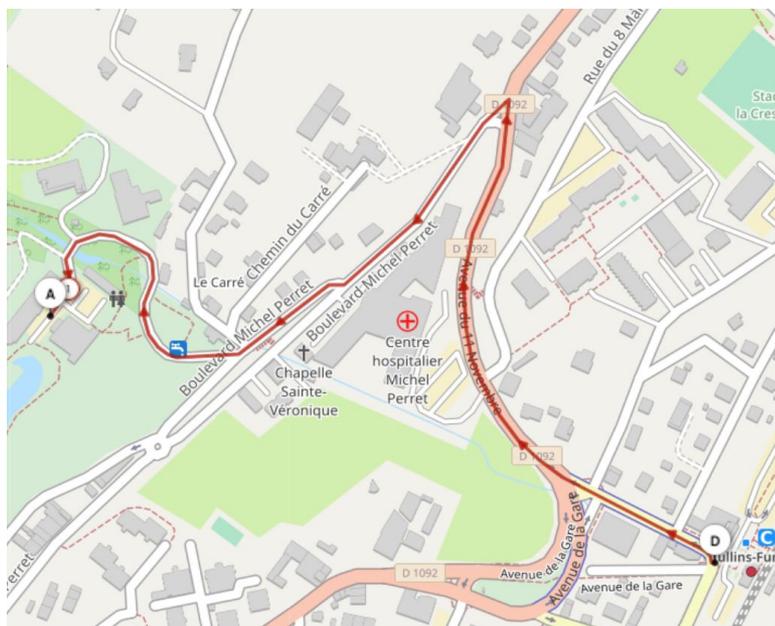
- Des itinéraires qui varient, passant soit par la rue de la contamaine, soit par l'avenue de la gare, soit par la rue de Catalan,
- Des parcours qui entrent dans le centre ancien ou l'évite.

1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – COLLECTIF MOBIDOUCÉ

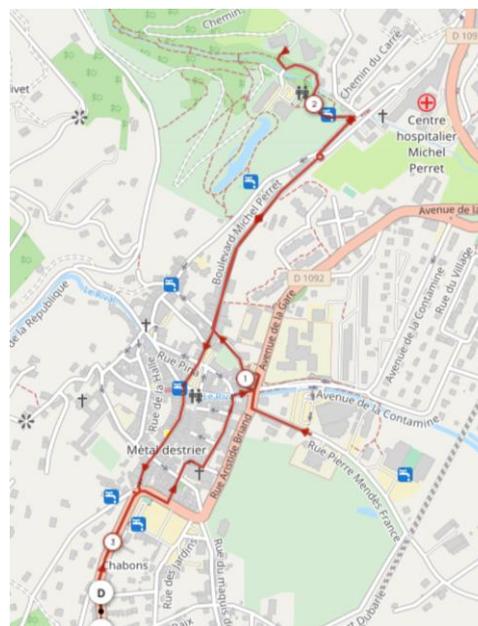


Des parcours variés en fonction des objectifs des cyclistes du collectif

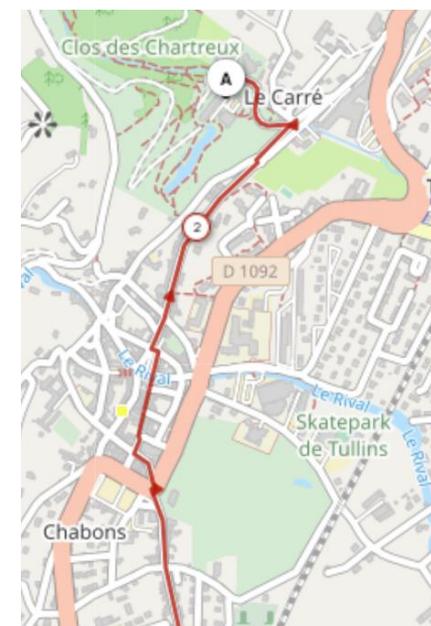
Itinéraires entre la Gare et la mairie



Itinéraire entre la mairie et le centre ancien



Itinéraire entre la mairie et l'extérieur de la commune



- Une préférence pour le boulevard Michel Perret

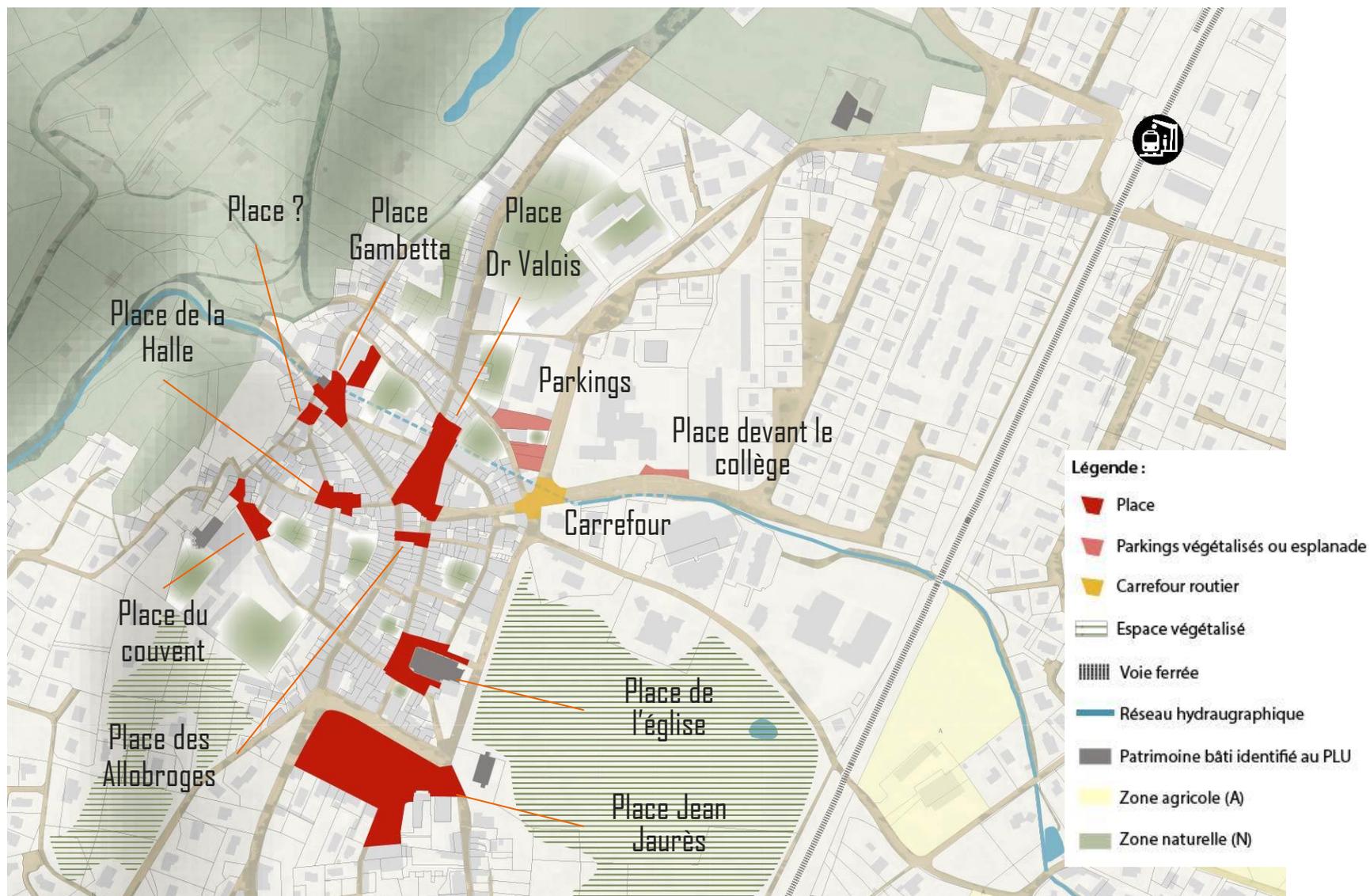
1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION – PREMIERS ENJEUX

- **Une place de la voiture à diminuer**
- **Une hiérarchie à faire afin de savoir en cas de suppression de place de stationnement, à quel endroit peut se faire le report**
- **Une communication à réaliser sur les espaces de stationnements présents dans le centre**
- **Une signalétique et un jalonnement à développer et hiérarchiser, notamment vers le voie verte**
- **Une valorisation des arceaux cycles et un développement à anticiper en lien avec les nouveaux modes de déplacements (trottinette électrique, vélo électrique, ...)**
- **Des parcours cycles à adapter et à aménager en fonction des profils et des besoins. Des itinéraires à différencier.**
- **Des sites ou lieux de rencontres à sécuriser**

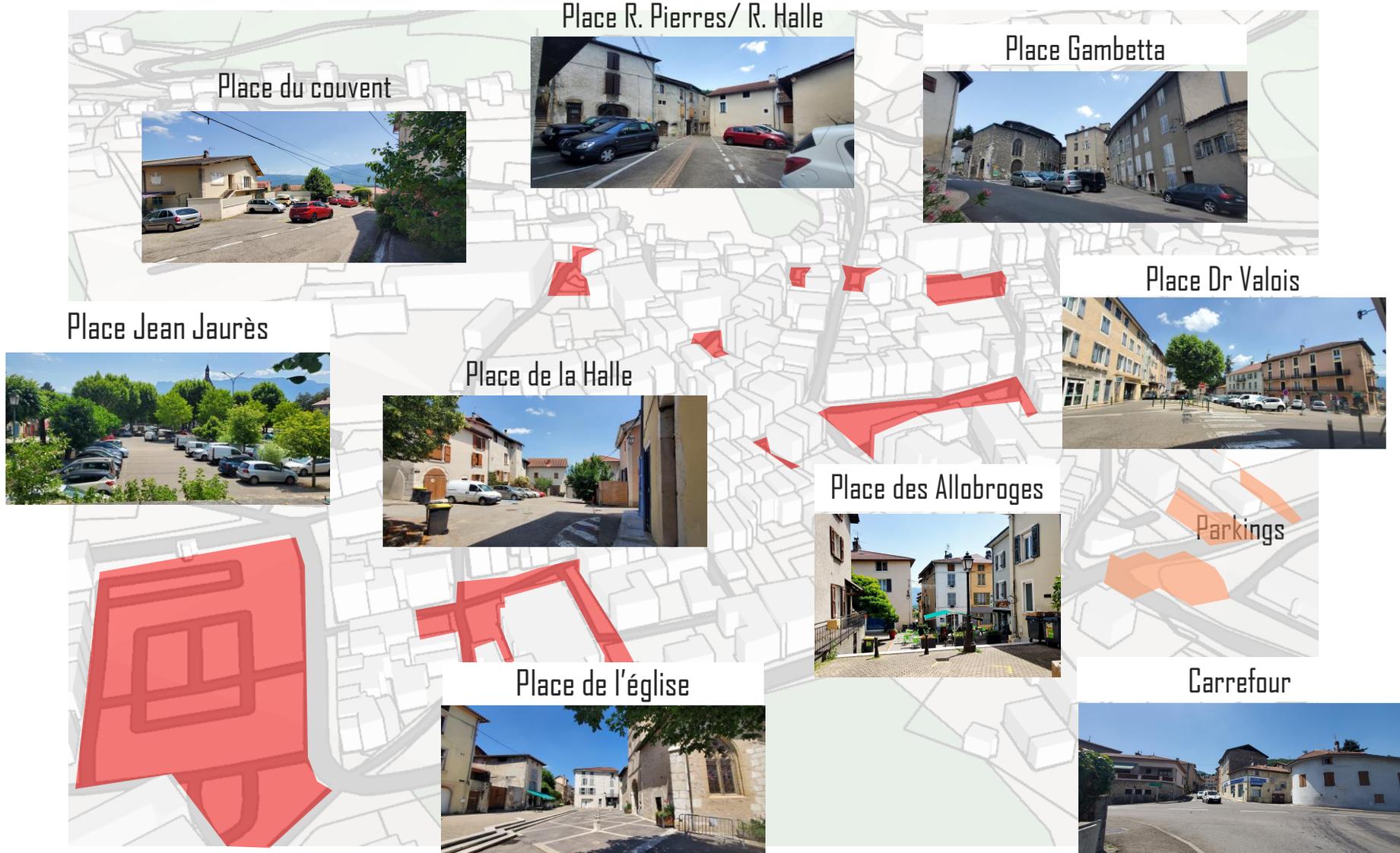
1. ANALYSE DES ESPACES PUBLICS ET CARTOGRAPHIE

1. Réseau de places
2. Aménagements des espaces publics
3. Paysage et espaces verts
4. Patrimoine et équipements
5. Stationnement et circulation
- 6. Synthèse des enjeux par place**
7. Synthèse des enjeux sur les espaces publics

1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

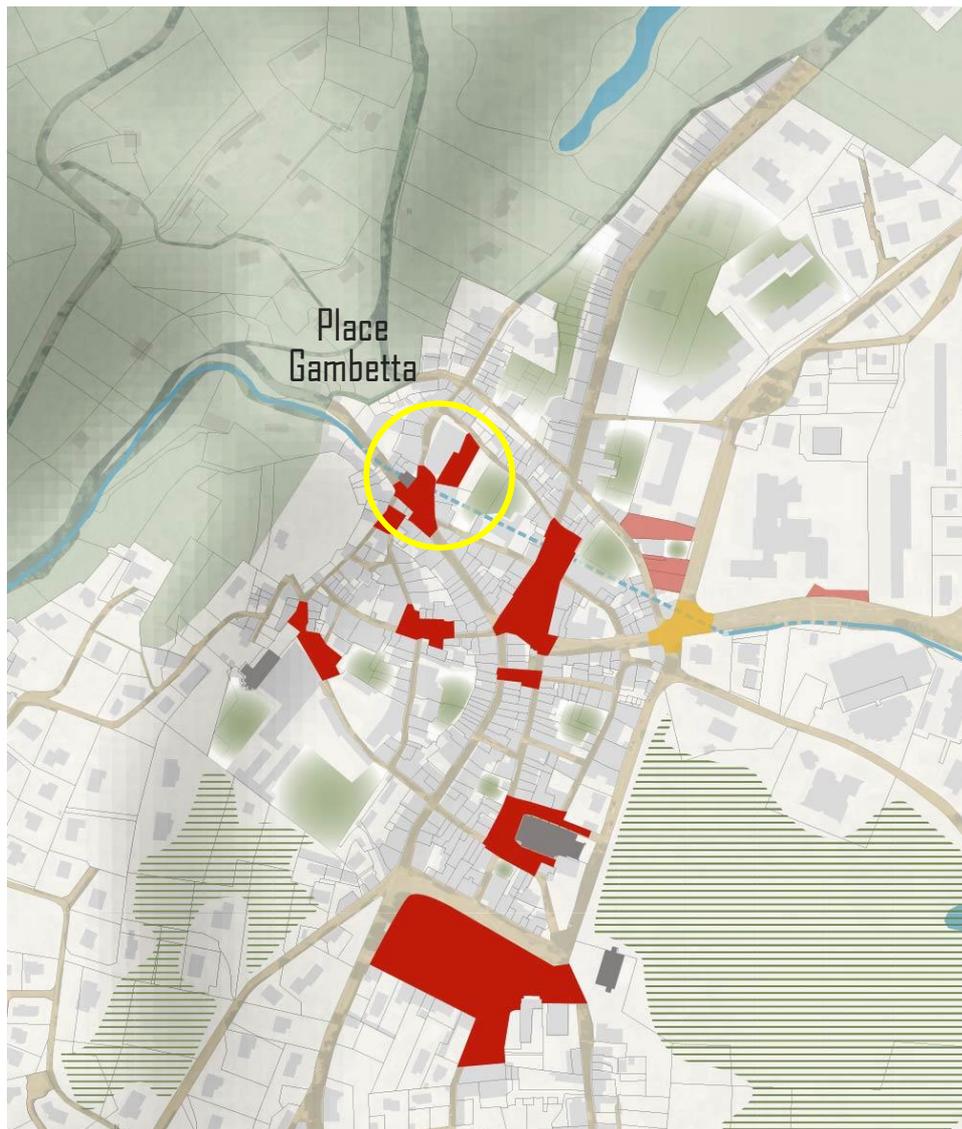


1.1 UN RÉSEAU DE PLACES



1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

900 m²

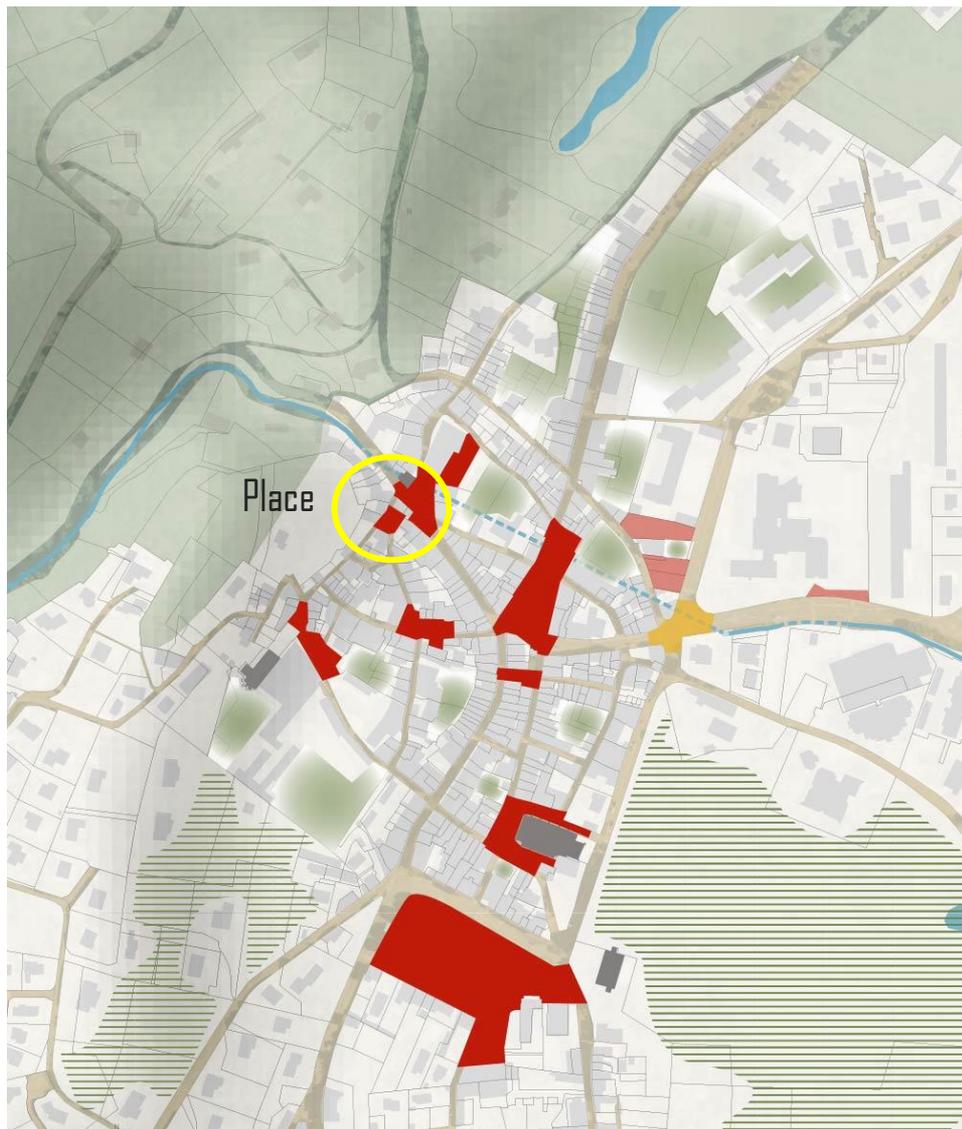


Place Gambetta

- Diminuer le stationnement et l'aspect minéral,
- Aménager l'espace public, en intégrant des espaces de repos,
- Intégrer de la végétation afin de diminuer l'aspect minéral et d'augmenter le confort d'usage,
- Valoriser le patrimoine historique,
- Intégrer le passage de la RD dans le traitement de la place afin d'inciter les automobilistes à diminuer leur vitesse,
- Travailler la continuité des aménagements depuis le carrefour d'entrée du centre ville, la rue Bérégovoy et la sortie du village au nord,
- Préserver et aménager le point de vue par-dessus le mur sur la place annexe,
- Travailler l'effet d'entrée dans le village et valoriser les façades.

1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

270 m²

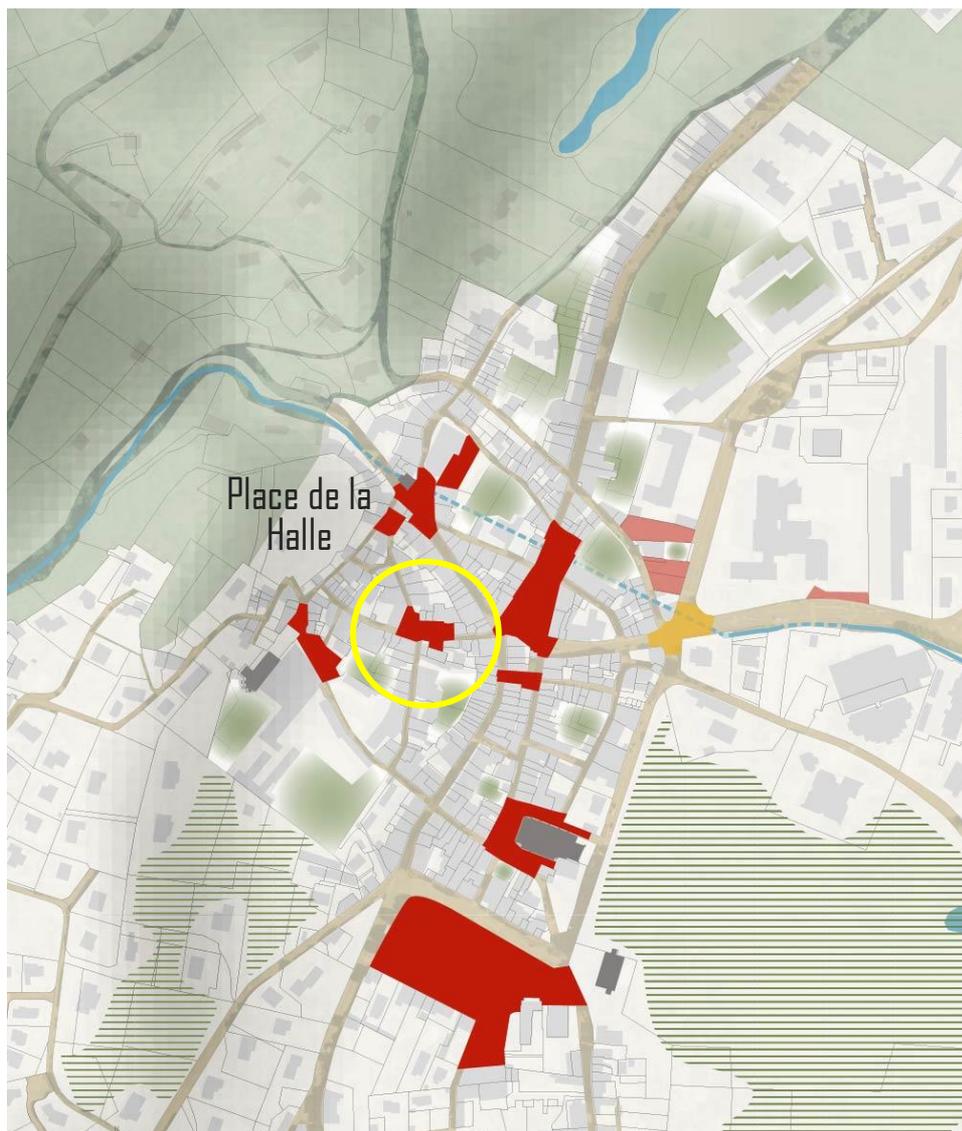


Place

- Diminuer l'aspect minéral de la place,
- Intégrer de la végétation pour augmenter le confort d'usage et diminuer la chaleur,

1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

730 m²

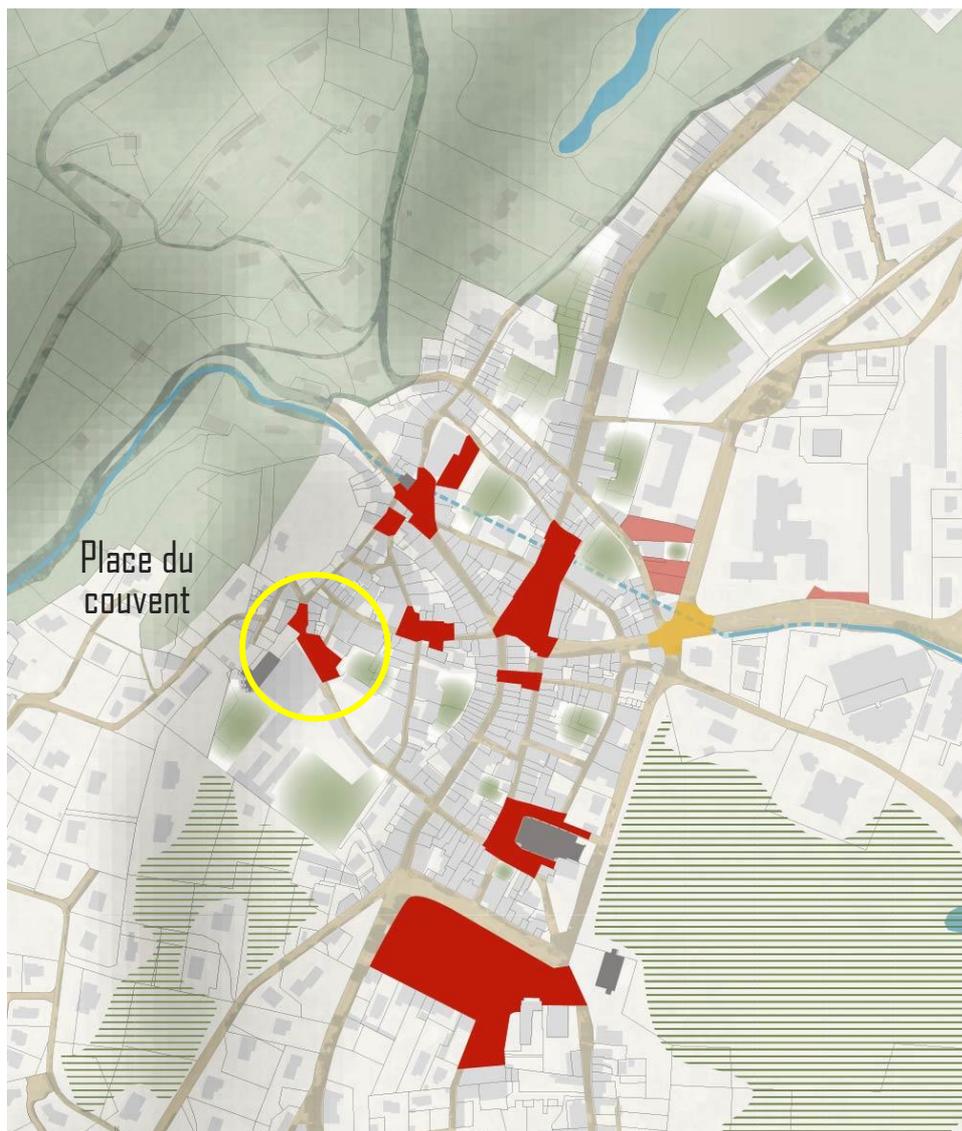


Place de la Halle

- Préserver l'identité de la place qui valorise le patrimoine et l'école de musique,
- Préserver et développer la végétation,
- Intégrer du mobilier urbain pour favoriser les espaces de repos : banc, mais aussi stationnement cycle,
- Valoriser le patrimoine historique,
- Intégrer de la signalétique piétonne pour indiquer les places voisines et les commerces.

1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

840 m²

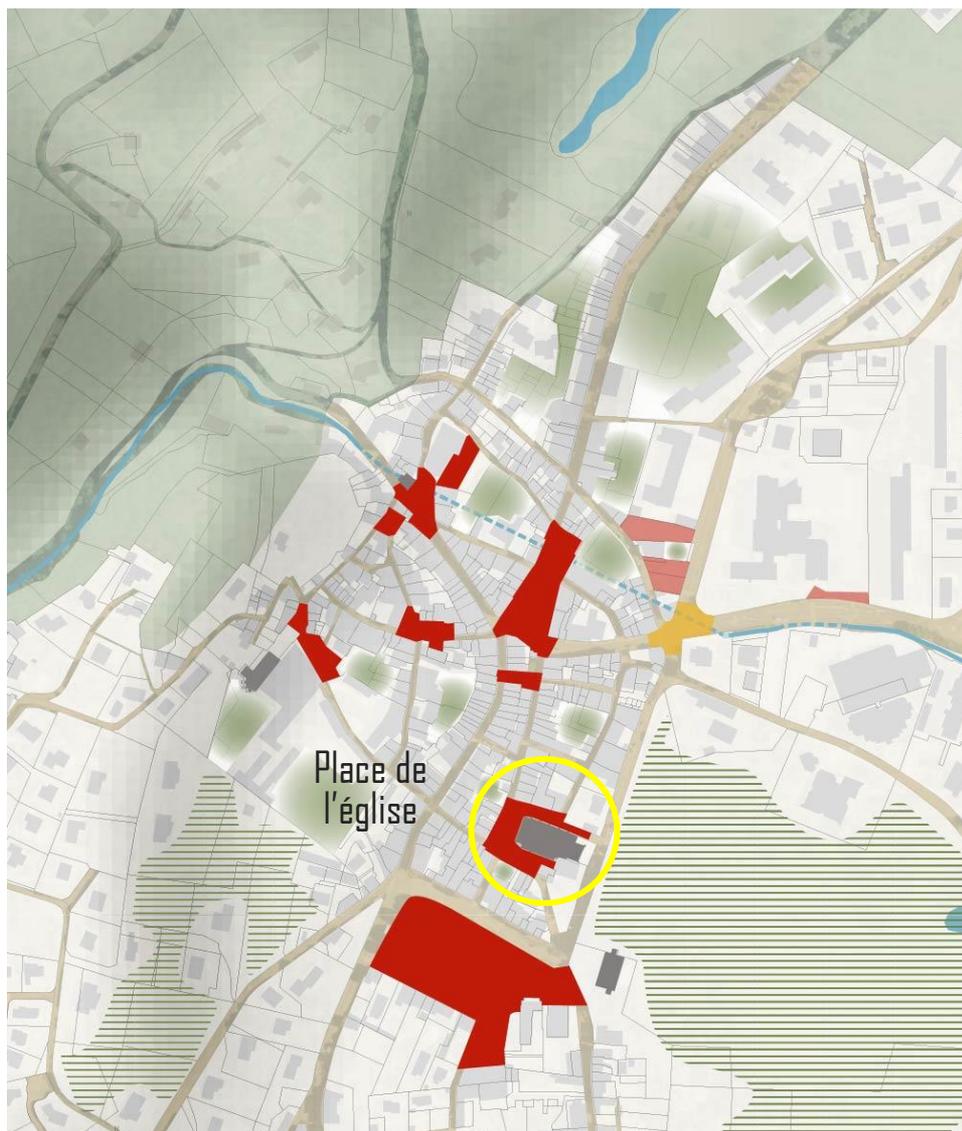


Place du couvent

- Mettre en valeur le site de la chapelle
 - Valoriser le jardin en l'aménageant : végétalisation, arbre palissé, .. Mobilier urbain, ...
 - Aménager l'entrée du site, en supprimant les stationnements,
 - Accueillir des évènements culturels
- Aménager l'espace en surplomb de l'école et permettant un point de vue
 - Décalage du stationnement,
 - Mise en place d'une table d'orientation?
- Valoriser le patrimoine historique,
- Prendre en compte le projet proche à venir pour intégrer les déplacements depuis cet espace.

1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

1650 m²

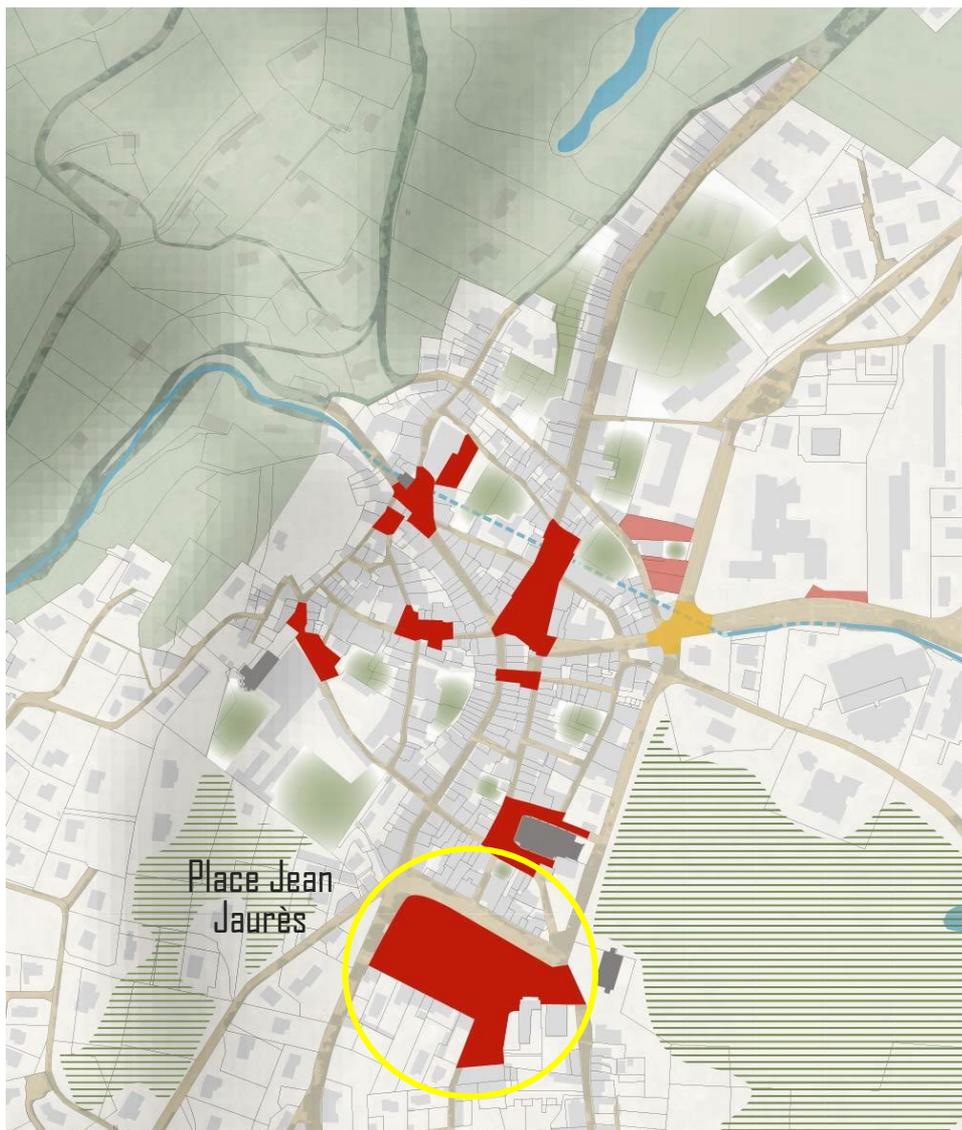


Place de l'église

- Préserver l'identité de place de village
- Conforter le commerce qui anime la place,
- Intégrer l'eau dans l'aménagement de la place,
- Intégrer des espaces de repos et du mobilier urbain, afin d'inciter à l'arrêt sur la place. Proposer des assises supplémentaires mixant les usages : jeux pour enfants, repos pour les personnes âgées, ...
- Préserver la végétation existante , maintenir le jardin partagé et développer la végétation afin d'offrir plus d'ombrage
- Valoriser le patrimoine historique,
- Poursuivre la piétonnisation de la rue jusqu'à la place J. Jaurès.

1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

8500 m²

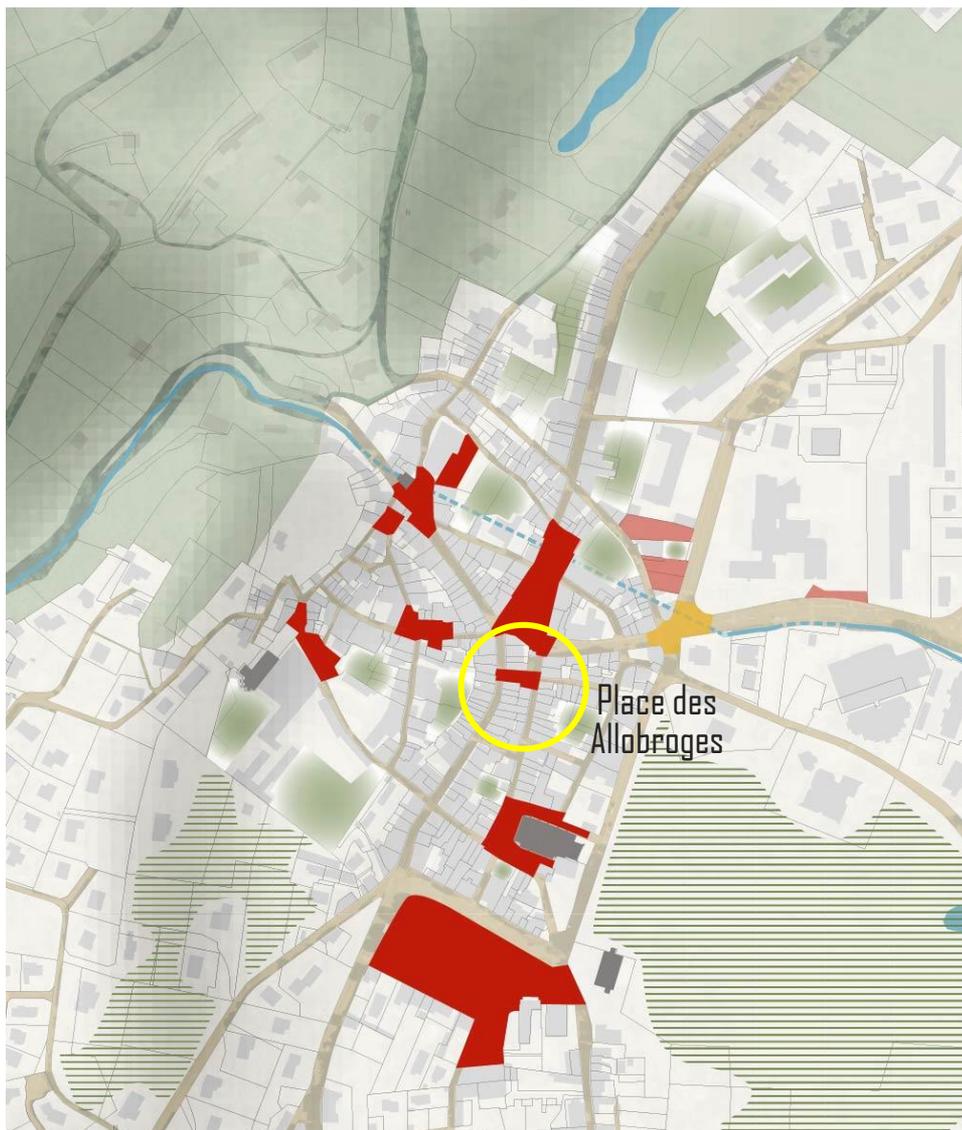


Place Jean Jaurès

- Retravailler la frange entre les espaces de stationnement, la voirie et le centre ville, afin de :
 - Proposer des espaces de repos ombragés,
 - Intégrer le mobilier urbain de communication : plan historique, signalétique, ...
 - Diminuer la présence de la voiture sur la départementale et aménager un espace de traversée piétonne sécurisée,
 - Valoriser les entrées vers le centre ville par les rues V. Hugo et Général de Gaulle
- Préserver et développer la végétation existante sur les parkings, et sur les espaces libres,
- Valoriser le boulodrome,
- Valoriser la présence de l'eau sur la partie haute,
- Conforter cet espace comme le site prioritaire de stationnement pour desservir le centre ancien,
- Développer la signalétique et le jalonnement en direction du centre

1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

370 m²



Place des Allobroges

- Supprimer les stationnements potentiels sur cet espace,
- Valoriser les aménagements piétons et marquer la place sur les espaces de voirie (Général de Gaulle et Victor Hugo),
- Préserver la végétation existante,
- Valoriser le patrimoine bâti,
- Préserver les commerces,

1. ANALYSE DES ESPACES PUBLICS ET CARTOGRAPHIE

1. Réseau de places
2. Aménagements des espaces publics
3. Paysage et espaces verts
4. Patrimoine et équipement
5. Stationnement et circulation
6. Synthèse des enjeux par places
7. **Synthèse des enjeux sur les espaces publics**

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

Rappel de la synthèse des enjeux sur les commerces
Des espaces à la commercialité différente à restructurer selon une stratégie globale

Secteur en mutation :
quelle vocation demain ?

Secteur de
commercialité
principale

Secteur fragilisé :
enjeu de reconnexion
au parcours marchand

Secteur de
commercialité
secondaire



Enjeu de renforcement
des synergies

Perte de commercialité
durable

Cinéma : enjeu de
relocalisation au cœur
du parcours marchand ?

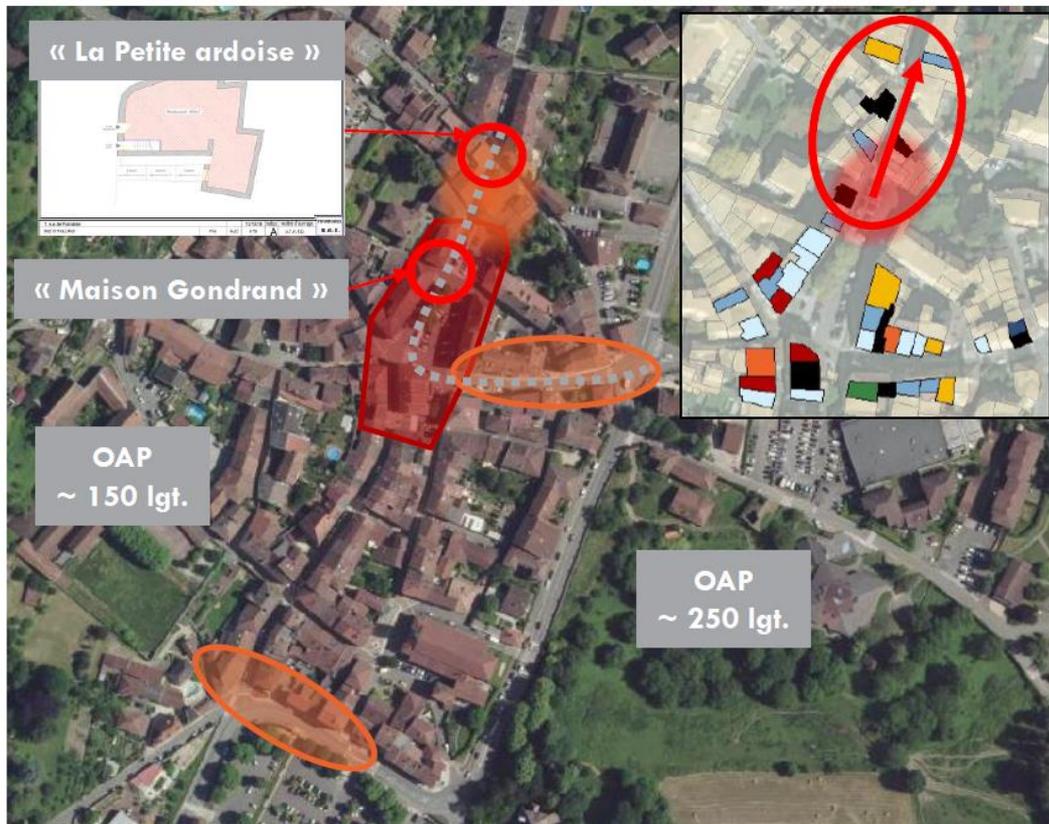
Source : aid – Etude « Elaboration d'une stratégie commerciale pour le centre-ville de Tullins »

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS



Hypothèse de secteur d'intervention commerciale prioritaire n°1

S'appuyer sur les opportunités à court terme



Profiter de l'opportunité sur les bâtiments de « La petite ardoise » et de la « Maison Gondrand » pour agir en priorité sur le nord du centre-ville

- Appel à projet sur La Petite Ardoise pour implanter une locomotive commerciale
 - Restauration
 - Commerce de destination (concept-store par ex.)
- Réhabiliter la « Maison Gondrand » pour implanter une activité commerciale ou un équipement public pour faire vivre la place
- Requalifier la place et la rue du Gal de Gaulle dans sa partie nord pour aménager un espace de qualité jusqu'à la locomotive commerciale



- Opportunité immobilière à court terme
- Continuité avec la place Dr Valois



- Locomotive qui « tourne le dos » au centre-ville
- Peu de perspectives vers la place ; pas de terrasse
- Linéaire court, qui limite les potentiels de développement futurs

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS



Hypothèse de secteur d'intervention commerciale prioritaire n°2

Ouvrir la place du Dr Valois vers le sud



Ouvrir la place Dr Valois vers le sud pour reconnecter la rue du Général de Gaulle au parcours marchand principal

- Valoriser une accroche au sud de la place en aménageant un espace de convivialité ouvrant sur la rue Gal de Gaulle
- Requalifier la rue Gal de Gaulle pour valoriser les cheminements piétons et mieux partager l'espace
- Agir sur des immeubles stratégiques au cœur de la rue pour une action conjointe logement/commerce valorisante

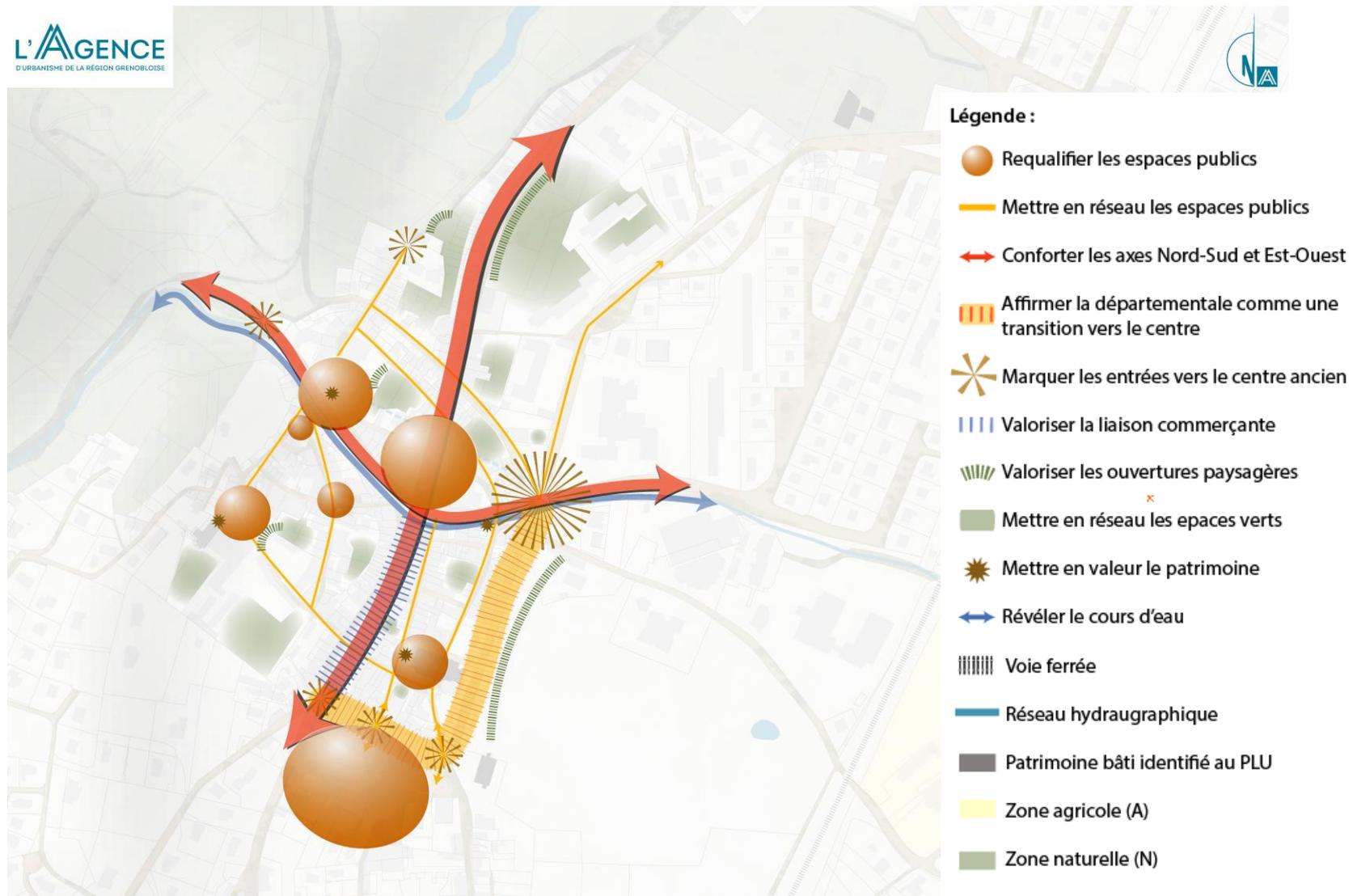


- Valorise une vraie boucle commerciale mettant en tension les 2 poches de stationnement
 - Valorise un linéaire commercial existant
 - Permet de retrouver des espaces de convivialité
 - Effet levier plus important
- Des conditions de réussite plus nombreuses à réunir pour un effet levier optimal



Source : aid – Etude « Elaboration d'une stratégie commerciale pour le centre-ville de Tullins »

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS



1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

- **Mettre en réseau les espaces publics et les places et conforter la place du piéton**
- **Aménager et valoriser les places en priorisant les actions**
- **Requalifier les espaces publics afin d'améliorer leurs usages**
- **Diminuer le stationnement et qualifier les espaces existants**
- **Développer les aménagements pour favoriser les déplacements des modes actifs**
- **Aménager de manière prioritaire les deux axes principaux qui traversent le centre bourg**
- **Valoriser les entrées sur le centre ancien**
- **Travailler les espaces de transition entre le centre ancien, la place Jean Jaurès et la rue Aristide Briand**
- **Mettre en valeur le paysage : préserver les espaces ouverts et aménager les points de vue**
- **Mettre en valeur le patrimoine**
- **Développer l'importance de l'eau en ville**
- **Favoriser le développement du végétal dans la ville**
- **Intégrer le mobilier urbain dans les espaces publics**
- **Travailler la signalétique et le jalonnement spécifique au centre ancien et développer l'aspect touristique**

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

Mettre en réseau les espaces publics et les places et conforter la place du piéton

- Requalifier les espaces de centralité pour en faire de véritables espaces de convivialité,
- Diminuer la présence de la voiture,
- Aménager les déplacements doux,
- Homogénéiser le traitement des voiries, travailler sur les matériaux au sol pour faciliter les déplacements et limiter les obstacles, les écarts de niveaux, ...
- Se doter d'outils permettant de guider la ville dans l'aménagement des espaces publics (Guide ou Charte sur les espaces publics, schéma de référence comportant secteurs, principes, charte de matériaux, etc...),
- Développer la signalétique interne entre les différentes places,
- Diversifier les usages des espaces publics, pour renforcer les fonctions de centralité de Tullins,
- Requalifier les cheminements piétons sur le parcours marchand principal, et valoriser les linéaires marchands,
- Hiérarchiser et prioriser les interventions sur les espaces publics.

Aménager et valoriser les places en priorisant les actions

- Mener une réflexion sur la place Valois et la place Gambetta de manière prioritaire
- Réaménager la place Jean Jaurès pour lui donner un objectif de place d'accueil pour l'accès ensuite au centre ancien. Conforter son aspect de place de stationnement prioritaire pour la desserte en modes actifs dans le centre,
- Aménager les places de la Halle, du couvent en priorité secondaire
- Conforter les aménagements de la place de l'église véritable place de village

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

Requalifier les espaces publics afin d'améliorer leurs usages

- Intégrer du mobilier de repos afin de permettre un usage plus important de ces espaces, et d'accueillir une plus grande diversité d'usager,
- Intégrer de la végétation afin d'augmenter le confort d'usage et d'inciter à l'arrêt.
- Intégrer le mobilier urbain type poubelle dans l'aménagement de l'espace public.

Diminuer le stationnement et qualifier les espaces existants

- Prioriser les places accueillant du stationnement,
- Diminuer le stationnement sur les places Valois et Gambetta
- Mettre en place de la signalétique et du jalonnement afin d'inciter à se garer sur la place Jean Jaurès,
- Compléter la politique existante en terme de durée de stationnement, afin de l'ajuster aux objectifs souhaités,
- Restituer du stationnement dans le cadre des projets urbains à proximité immédiate du bourg.

Développer les aménagements pour favoriser les déplacements des modes actifs

- Une valorisation des arceaux cycles et un développement à anticiper en lien avec les nouveaux modes de déplacements (trottinette électrique, vélo électrique, ...),
- Des parcours cycles à adapter et à aménager en fonction des profils et des besoins. Des itinéraires à différencier,
- Un jalonnement et une signalétique à créer et hiérarchiser, notamment en direction de la voie verte,
- Des sites ou lieux de rencontres à sécuriser.

Questions et Enjeux à débattre

Faut-il identifier des poches de report du stationnement autour du centre-ville ou bien tout reporter sur cette place ?
Que fait-on des stationnements des résidents ?

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

Aménager de manière prioritaire les deux axes principaux qui traversent le centre bourg

- L'axe nord / sud, menant de la mairie à la place Jean Jaurès et valorisant les commerces,
- L'axe est / ouest, qui permet de relier la plaine au côteaux, en passant par le centre bourg, en valorisant le carrefour de la contamine / rue Briand, mais aussi les places Valois et Gambetta et l'entrée du bourg côté Chambarans,
- Diminuer la présence de la voiture,
- Favoriser les déplacements doux, redonner de l'espace aux piétons

Valoriser les entrées sur le centre ancien

- Marquer par des traitements particuliers et homogènes les entrées sur le centre ancien : sur le boulevard Perret, la rue de la République, l'entrée de la rue du Général de Gaulle depuis la place Jean Jaurès, le carrefour de la Contamine,
- Favoriser sur ces sites les traversées piétonnes.
- Réaménager la place Jean Jaurès comme place d'accueil prioritaire pour les stationnements tout en y intégrant des aménagements spécifiques pour l'accueil des cycles (recharge vélo), des automobilistes (recharge véhicule électrique,)des touristes (plan touristique, plan de randonnée, ...), ...
- Valoriser les façades et marquer certains bâtiments afin d'indiquer les portes d'entrées sur le centre ville.

Travailler les espaces de transition entre le centre ancien, la place Jean Jaurès et la rue Aristide Briand

- Diminuer l'aspect routier de ces voiries, favoriser les déplacements modes actifs,
- Diminuer la vitesse sur ces axes,
- Intégrer la place Jean Jaurès dans le centre ancien par un aménagement spécifique.

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

Mettre en valeur le paysage : préserver les espaces ouverts et aménager les points de vue

- Maintenir les dégagements visuels et mener une réflexion sur l'intégration de ces éléments dans les documents réglementaires (PLU),
- Imposer en contrebas du point de vue en cas d'urbanisation, des hauteurs qui permettent de garder la perception,
- Aménager des espaces de repos,
- Valoriser ou développer une approche touristique (explication type table orientation),

Mettre en valeur le patrimoine

- Signaler visuellement le patrimoine intéressant,
- Développer une identité touristique et une signalétique spécifique
- Mettre en réseau les éléments patrimoniaux et valoriser le circuit touristique existant

Développer l'importance de l'eau en ville

- Révéler la présence de l'eau sur la place Valois, et valoriser le cours d'eau quand il est visible,
- Valoriser les fontaines et les sources existantes,
- Introduire l'eau dans les espaces publics.

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

Favoriser le développement du végétal dans la ville

- Mettre en réseau les espaces verts, les parcs et les jardins,
- Inciter les habitants à planter en pied de façade, mais en prenant en compte le choix des essences pour ne pas impacter la stabilité des bâtiments,
- Végétaliser les places existantes : espace devant la chapelle, place de l'église, place Gambetta, ..; ceci afin de diminuer les îlots de chaleur et d'augmenter le confort d'usage
- Limiter les îlots de chaleur urbain.

Intégrer le mobilier urbain dans les espaces publics

- Travailler sur le confort d'usage pour les habitants et les touristes
- Intégrer le mobilier pour favoriser la qualité urbaine et visuelle, mais aussi pour favoriser les déplacements
- Prendre en compte les points d'apport volontaire dans les aménagements
- Retravailler sur l'éclairage , ...).

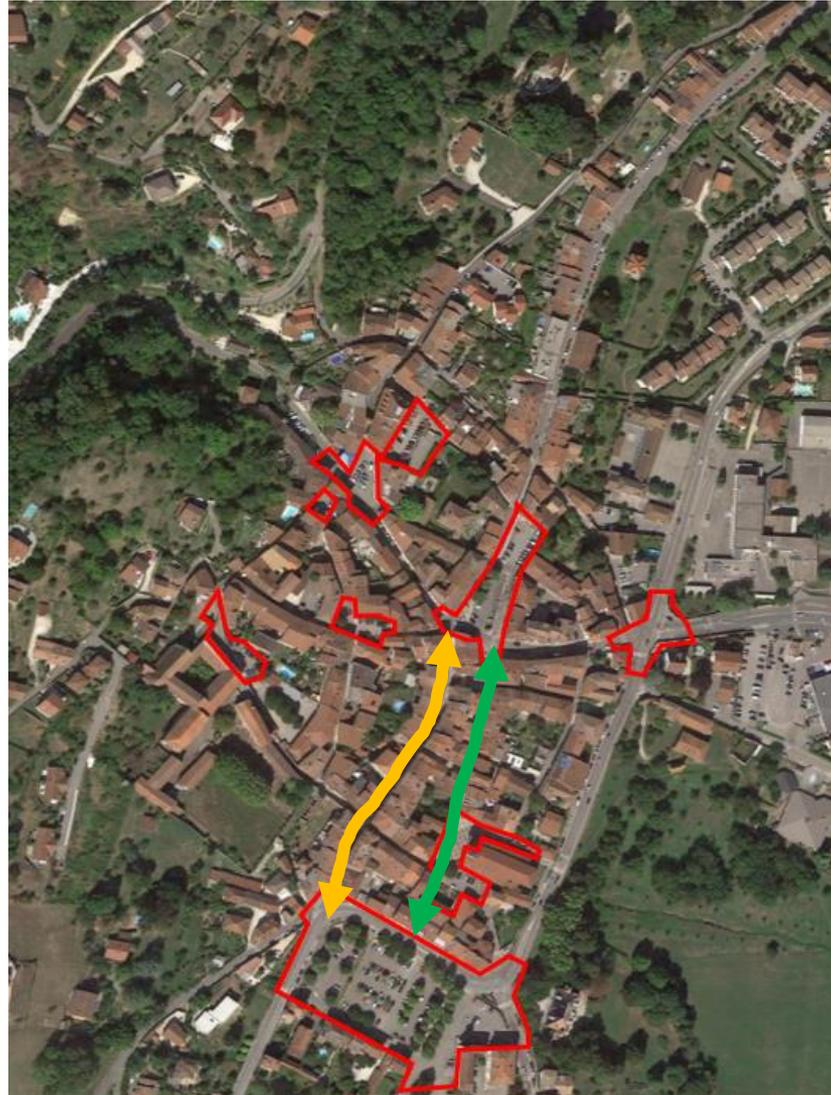
Travailler la signalétique et le jalonnement spécifique au centre ancien et développer l'aspect touristique

- Faut-il travailler une signalétique spécifique à chaque thématique (équipements, patrimoine, stationnement, ...) ou faut-il uniformiser ?
- Mettre en place un jalonnement vers les places et les équipements depuis les espaces de stationnements extérieurs (marquage au sol + durée),
- Valoriser le parcours historique, identifier les sites de départs (place Dr Valois et place Jean Jaurès), mettre en place une information locale, retravailler la valorisation historique par la création d'un système de QR Code pour avoir devant chaque monument des informations historiques et architecturales du bâtiment, mais aussi des informations sur le parcours.

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS - RUES V. HUGO / G.DE GAULLE

Rue du général de gaulle

- Traiter la voirie en zone de rencontre partiellement ou totalement « pavée » à l'approche des intersections »
- Diminuer la vitesse automobile
- Redonner de la place aux piétons
- Travailler la transition avec la place du docteur Valois et le lien avec le boulevard Perret



Rue Victor Hugo

- Prolonger la piétonnisation de la rue jusqu'à la place Jean Jaurès.
- Marquer par un revêtement spécifique la traversée de la rue Aristide Briant pour agir comme un signal marquant l'entrée piétonne du centre ville,
- Rue en connexion directe avec le parking principal du centre ville, la place Jean Jaurès.

1.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS - RUE BÉRÉGOVOY



Rue Pierre Bérégovoy

- Matérialiser un aménagement afin de constituer une entrée de ville identitaire. Améliorer et fluidifier le fonctionnement du carrefour afin de favoriser les traversées piétonnes et de diminuer l'impact et la présence de la voiture.
- Affirmer la notion de « porte », comme un « signal » pour l'entrée du centre ville.
- Mener une réflexion sur la mise en sens unique de la rue Bérégovoy (sens montant) afin de pouvoir libérer de l'espace pour des aménagements doux de part et d'autre de la voie,
- Travailler l'aménagement dans sa continuité depuis l'accès sur la RD et dans toute la traversée du centre ancien, en prenant en considération les places traversées.

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

— v — v — v — v — v —
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

**Contact : Nathalie Henner-
nathalie.henner@aurg.asso.fr**

JUIN 2022

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

21 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.org